

Rapport Annuel de Performance

2021

Mars 2022

Table des matières

PRÉAMBULE.....	- 1 -
I. Stratégie et Gouvernance : un nouveau modèle de gouvernance	- 4 -
1. La gouvernance gagnera en opérationnalité.....	- 4 -
2. La qualité au cœur des services.....	- 5 -
3. Une dynamique de financement à renforcer et à sécuriser	- 8 -
5. Un partenariat concerté sur le site bordelais et néo-aquitain	- 17 -
<i>Focus sur la Documentation</i>	- 20 -
<i>Focus sur l'International</i>	- 24 -
II. Une offre de formation au service d'une meilleure réussite des étudiants et d'une insertion professionnelle de qualité	- 30 -
1. Amélioration de la réussite	- 30 -
2. Développer l'insertion professionnelle des étudiants	- 38 -
3. Développer la formation continue	- 42 -
III. Une stratégie de recherche basée sur le partenariat et la promotion des SHS.....	- 45 -
1. La stratégie et le positionnement de la politique des ALLSHS de l'Université Bordeaux Montaigne	- 46 -
2. Une vision partagée des missions avec les autres établissements du site	- 51 -
Annexes au Rapport Annuel de Performance	- 55 -
Annexe 1 - Bilan de réalisation des indicateurs sur la période contractuelle	- 56 -
Annexe 2 - Bilan de réalisation des 9 jalons sur la période contractuelle.....	- 58 -

PRÉAMBULE

Conformément aux dispositions de l'article R 719-101 du Code de l'Éducation relatif au budget et au régime financier des EPCSP bénéficiant des responsabilités et compétences élargies « Le rapport annuel de performance de l'établissement, préparé par l'ordonnateur, est annexé au compte financier ».

Ce travail s'inscrit dans le cadre du **Projet Annuel de performance (PAP) national de la Mission Interministérielle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (MIREs)**, présenté au Parlement dont deux lois en particulier donnent une évolution récente au cadre fixé :

- « la loi du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants, dite loi ORE : elle vise à faciliter l'accès à l'enseignement supérieur tout en le rendant plus transparent (création de Parcoursup), à réformer le premier cycle et à améliorer les conditions de vie des étudiants ;
- la loi du 24 décembre 2020 de programmation de la recherche pour les années 2021 à 2030 et portant diverses dispositions relatives à la recherche et à l'enseignement supérieur, dite LPR 2021-2030 : cette loi engage un réinvestissement massif pour soutenir la recherche sur le temps long et décline en actions quatre ambitions fortes :
 - porter la France à la pointe de la recherche scientifique mondiale pour relever les défis de demain ;
 - renforcer l'attractivité des carrières scientifiques ;
 - diffuser la recherche dans la société et l'économie ;
 - simplifier le quotidien des personnels et la vie des laboratoires."

Les textes affichent les priorités suivantes :

- "Accompagner les étudiants et favoriser leur réussite ;
- Lutter contre la précarité étudiante en prenant en compte les impacts durables de la crise sanitaire ;
- Faire évoluer le paysage institutionnel pour améliorer la gestion ;
- Poursuivre la mise en œuvre de la LPR afin de financer la recherche de demain."

Le Rapport Annuel de Performance de l'Université Bordeaux Montaigne doit permettre à l'équipe politique et au conseil d'administration de suivre la réalisation des objectifs présentés dans le cadre du contrat pluriannuel.

Ainsi, ce document se décline autour du contrat d'établissement signé avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) pour la période 2016-2021 qui poursuit 3 objectifs principaux :

- Un nouveau modèle de gouvernance ;
- Une offre de formation au service d'une meilleure réussite des étudiants et d'une insertion professionnelle de qualité ;
- Une stratégie recherche en SHS basée sur le partenariat.

Pour ce faire, le rapport annuel de performance proposé se compose :

- **des indicateurs contractualisés avec le MESRI** qui sont de deux ordres : **les indicateurs communs à l'ensemble des établissements (IC) et ceux spécifiques à notre établissement (IS) ;**
- **des indicateurs propres**, élaborés et proposés par l'établissement afin de suivre et mesurer l'atteinte d'objectifs internes.

Ce document contient les leviers d'action mis en œuvre durant la période contractuelle.

En annexe, un bilan et une analyse des indicateurs ainsi que des jalons fourni une vision d'ensemble sur la période contractuelle 2016-2021.

INDICATEURS

STRATEGIE DE FORMATION ET DE RECHERCHE		Pages
IC 1 – Taux de réussite en licence en trois ans		32
IC 2 – Taux de réussite en licence en quatre ans		32
IC 3 – Réussite en Master en 2 ans		34
IC 4 – Réussite en doctorat		47
IC 5 – Insertion professionnelle		38-39
IC 6 – Évaluation des formations et des enseignements		35
IC 7 – Développement de la formation continue		42
IC 8 – Accès aux services et ressources documentaires de l'ESR		20-21
<i>Part de la fréquentation physique des bibliothèques dans la population étudiante</i>		20
<i>Mesure des usages virtuels des bibliothèques</i>		21
PILOTAGE		Pages
IC 9 – Endorecrutement des enseignants – chercheurs : bilan et prévision		5-6
IC 10 – Développement des ressources propres hors subventions pour charges de service public		9
IC 11 – Pilotage financier		10-11
IC 12 – Pilotage du système d'information et des services numériques aux usagers		18
IC 13 – Taux d'occupation des locaux		13
IC 14 – Mesure des évolutions des surfaces immobilières		14
INDICATEURS SPÉCIFIQUES À L'ETABLISSEMENT		Pages
IS 1 – Insertion professionnelle des docteurs		48
IS 2 – Relations Internationales		25
IS 3 – Part du budget recherche issue de financements sur projets		46
IS 4 – Mesure des évolutions des surfaces immobilières en avis défavorables des commissions de sécurité (en m ²)		15
IS 5 – Mesure des évolutions de surfaces immobilières en matière d'accessibilité aux personnes handicapées (en m ²)		16
STRATEGIE ET GOUVERNANCE		Pages
Taux d'occupation des emplois		6
Santé et qualité de vie au travail		7

Focus sur la Documentation	Pages
Variation des horaires d'ouverture du SCD	22
Achat moyen de documents par personne	23
Focus sur l'International	Pages
Part d'étudiants étrangers	24
Nombre d'étudiants en mobilité	26
Nombre de diplômes internationaux	27
Nombre d'enseignants et chercheurs étrangers	28
Présence dans les programmes européens	29
Nombre de nouvelles thèses en co-tutelle	29
STRATEGIE DE FORMATION ET DE RECHERCHE	Pages
Taux de couverture de l'offre de formation	30
Mentions en master	31
Nombre de réorientations	37
Qualité de l'insertion professionnelle	40
Nombre de diplômes concernés par l'apprentissage	41
Taux de réussite des apprentis	41
Nombre de stagiaires	43
Taux de réussite des stagiaires	44
Nombre de contrats de recherche	46
Financement des doctorants	49
Part des intervenants dans la formation doctorale selon leur origine	50
Part des publications des enseignants extérieurs à UBM dans les publications des PUB	51
Publications déposées sur les archives ouvertes	52-53

I. Stratégie et Gouvernance : un nouveau modèle de gouvernance

- **Jalon N°1 : Gouvernance et pilotage : mise en œuvre du schéma directeur numérique**
- **Jalon N°2 : Mise en place d'une démarche qualité et d'une comptabilité analytique**
- **Jalon N°3 : Construction d'un schéma directeur immobilier**
- **Jalon N°4 : Mise en place d'un schéma directeur des Ressources humaines**

Les schémas directeurs précédemment adoptés lors du 8 juin 2018 pour le Handicap et du 24 mars 2016 pour le Numérique sont entrés dans une phase opérationnelle.

Le Schéma Directeur Immobilier et Aménagement (SDIA) et le Schéma Pluriannuel de Stratégie immobilière (SPSI), qui a reçu un avis positif des tutelles, ont été approuvés par délibération du CA en janvier 2020.

L'année 2019 avait permis d'élaborer une feuille de route qui devait déboucher sur un schéma directeur des Ressources Humaines (élaboration d'un document stratégique identifiant les axes de travail et consultation de cabinets d'études en décembre 2018 pour accompagner la démarche). Ce chantier n'a pu être mené à son terme.

Le travail relatif aux lignes directrices de gestion prévues par la loi de transformation de la fonction publique d'août 2019 est en cours depuis 2020.

1. La gouvernance gagnera en opérationnalité

- **L'approfondissement des dispositifs de consultation et la relance du dialogue social**

Démocratie délibérative, transparence et subsidiarité sont les trois axes de la nouvelle équipe présidentielle, arrivée aux fonctions au printemps 2020. Elle se donne pour mission d'améliorer la transparence de fonctionnement des instances centrales. En amont des séances des instances, un accès aux documents de travail et aux ordres du jour est facilité pour l'ensemble de la communauté, afin que les représentants élus puissent être sollicités par leurs collègues sur les questions qui les intéressent.

En outre, la nouvelle équipe présidentielle se fixe comme objectif de développer une collaboration plus étroite entre direction de l'établissement et directions des composantes. La voix des composantes doit être mieux écoutée et prise en compte. Des rencontres plus régulières avec les composantes permettent une diffusion de l'information plus fluide et plus précise. Les collègues concernés par telle ou telle question doivent être systématiquement impliqués dans les discussions, afin que les expertises soient reconnues partout où elles se trouvent. Par ailleurs, le principe de subsidiarité dans la prise de décision doit être déployé partout où cela est possible.

L'équipe politique en formation restreinte se réunit *a minima* une fois par semaine. Elle se réunit en formation élargie à l'ensemble des vice-présidents délégués et chargés de mission, toutes les semaines en présence de la Direction Générale des Services (DGS).

- L'affirmation d'une administration associée à l'élaboration du contrat stratégique de l'établissement et garante de sa mise en œuvre

Force de conseil et d'aide à la décision, la direction administrative et les chefs de service accompagnent l'équipe présidentielle dans son rôle stratégique. Ils sont tout particulièrement chargés de la mise en œuvre, avec le référent politique du secteur, du Contrat stratégique de l'établissement.

L'équipe de direction a lancé en octobre 2017 une réunion des chefs de services avec les référents politiques du secteur pour présenter les projets de l'année en lien avec le projet d'établissement. L'état des lieux de la DGS a été présenté au printemps 2020 à la nouvelle équipe présidentielle ainsi qu'une proposition de projet d'administration en lien avec la nouvelle stratégie de l'établissement. Chaque année universitaire un tableau de bord des projets stratégiques est co-construit. L'analyse trimestrielle du tableau de bord est présentée sous forme de météo des projets en équipe de direction administrative et politique avec leurs calendriers prévisionnels et des plans d'actions correctives si nécessaire.

En outre, la DGS réunit le collège restreint des chefs de service (équipe de direction administrative) toutes les semaines pour assurer le suivi des différents dossiers transversaux et le collège plénier tous les deux mois. Se tient également un temps d'échanges avec les responsables administratifs, avant la consultation des instances (comité technique, conseil académique en formation plénière) et le vote du conseil d'administration.

Une réunion réunit l'équipe politique restreinte, la DGS et la DGSA en fonction de l'actualité. Des chefs de service sont invités au regard des dossiers traités.

2. La qualité au cœur des services

La mise en œuvre des missions doit s'inscrire dans cette démarche permanente de qualité de service public, en alliant les critères de performance et d'efficacité. L'établissement se dote de ce fait d'outils de suivi et d'indicateurs lui offrant une vue globale sur son fonctionnement, afin d'assurer de manière optimale cette gestion. Dans cette perspective la qualité de vie au travail est au cœur des préoccupations RH.

IC 9	ENDORECRUTEMENT DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS : BILAN ET PRÉVISION	Université Bordeaux Montaigne
------	---	-------------------------------

Recrutement interne d'enseignants-chercheurs ou endorecrutement

		Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Prévision 2021	Réalisé 2021	Prévision 2022	Cible 2021 ***
Maîtres de conférences	Effectifs*	2/14	4/10	2/6	0/1	2/9	1/5	2/5	2/4	
	%**	14%	40%	33%	0%	22%	20%	40%	50%	45%
Professeurs des universités	Effectifs*	5/10	3/5	2/5	1	1/3	1/2	2/2	3/3	
	%**	50%	60%	40%	100%	33%	50%	100%	100%	48%

* recrutement interne.

** recrutement interne / (recrutement total *100).

***données cumulées sur la période contractuelle.

Endorecrutement total des enseignants-chercheurs

		Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Prévision 2021	Réalisé 2021	Prévision 2022	Cible 2021 ***
Endorecrutement total des enseignants-chercheurs	Effectifs	7/24	7/15	4/11	2/3	3/12	2/7	4/7	5/7	
	%	29,2%	46,7%	36,4%	66%	25%	29%	57%	71%	46,4%

Tableau inséré par l'UBM. En 2021, sur 7 postes d'enseignants-chercheurs, 4 ont été pourvus par un individu diplômé au sein de l'université.

- **Éléments de réalisation** : La part de l'endorecrutement augmente en 2021 pour l'université, sur les 7 postes ouverts. 4 ont conduit à un endorecrutement, dont un poste était prévu dans le cadre de parcours de carrière.

Commentaire de l'établissement

Selon les données de la DGRH, en 2020, 17 % des maîtres de conférences et 44 % des professeurs d'université ont été endo-recrutés au niveau national. L'objectif d'augmentation de l'exo-recrutement n'est pas toujours pertinent compte tenu de l'indépendance et de la souveraineté des comités de sélection et des jurys de concours.

Il est de plus très volatil en raison des faibles effectifs des postes mis au concours.

TAUX D'OCCUPATION DES EMPLOIS D'ENSEIGNANTS ET ENSEIGNANTS CHERCHEURS PAR DES TITULAIRES ET DE BIATSS PAR DES TITULAIRES	Université Bordeaux Montaigne
--	-------------------------------

	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Prévision 2021	Réalisé 2021	Prévision 2022	Cible 2021
Taux d'occupation des emplois d'enseignants et EC par des titulaires*	93%	92%	92%	94%	92%	92%	92%	91%	92%
Taux d'occupation des emplois de biatss par des titulaires*	97%	97%	98%	97%	97%	97%	97%	96%	97%

*sur Budget État, et hors budget ressources propres de l'établissement.

- **Éléments de réalisation** : Concernant les enseignants chercheurs, le taux d'occupation reste stable malgré les départs à la retraite et le faible taux de recrutement. Concernant les BIATSS, peu de départs en retraite en 2021, ce qui a généré une campagne d'emplois faible dans laquelle la part d'endo-recrutement (par le biais des concours au titre de la résorption de la précarité et du parcours de carrière) a été de l'ordre de 70 %. 3 postes de BIATSS ont été gelés pour compenser la cédésation de 3 personnels recherche qui avaient été recrutés dans le cadre du Labex.

Leviers d'action

Trouver un équilibre entre l'ouverture de concours pour titulariser des agents contractuels et proposer des parcours de carrières aux agents titulaires (endo-recrutement).

	Réalisé 2016-17	Réalisé 2017-18	Réalisé 2018-19	Réalisé 2019-20	Prévision 2020-21	Réalisé 2020-21	Prévision 2021-22	Cible 2021-22
Absences au travail (%)*	10,5%	11,6%	11,6%	10,6%	9%	10,5%	9%	9%
dont arrêt maladie	8%	8,8%	8,6%	9%	7%	9%	7,5%	7%
dont arrêt congé maternité	2%	2,8%	1,4%	1,6%		1,5%		

*Calcul : Nombre total de journées d'absence/ effectif mensuel moyen*100.

Précisions : périmètre : maladie ordinaire, longue maladie, grave maladie, longue durée - la maternité, la pathologie, le congé paternité, l'absence pour garde d'enfant malade - les accidents de trajet, de service et du travail.

À noter : Les gardes d'enfant et la paternité ne sont pas des arrêts maladie, les absences pour accident travail/trajet sont aussi à part.

- **Éléments de réalisation** : L'absentéisme, avec le retour partiel en présentiel, est revenu au taux des années précédentes (hormis l'an dernier où le taux avait été plus bas du fait des confinements successifs et du déploiement massif du télétravail). L'absentéisme est fondé sur les arrêts maladie : toutes les absences en ASA (autorisations spéciales d'absence) liées à la crise sanitaire (garde d'enfant, isolement, cas contacts...) ne sont pas prises en compte.

Leviers d'action

Une vice-présidence Vie universitaire et Qualité de vie au travail a été créée en juin 2020. Parmi ses objectifs figurent :

- L'élaboration d'un plan d'action pour mettre l'établissement en conformité avec le rapport Santé et Sécurité au travail ;
- La création d'un groupe de prévention des risques psychosociaux de niveau 1 et 2 ;
- La communication sur les activités de la cellule de veille contre le harcèlement, les discriminations et les violences sexistes, homophobes et transphobes.

D'autres actions ont été menées ou sont en cours :

- Création de la cellule de veille sociale ;
- Création de la DIVEC pour les étudiants et les personnels ;
- Mise en place formalisée de la GPEEC ;
- Déploiement du télétravail à l'ensemble des agents Biatss à la rentrée 2020-21.

3. Une dynamique de financement à renforcer et à sécuriser

L'établissement souhaite maîtriser l'exécution générale du budget et en faire un instrument de sa politique globale. Il souhaite dynamiser les financements et s'inscrire dans une démarche qualité, basée sur le développement de la comptabilité analytique. Sur le plan budgétaire, une démarche d'évaluation des actions et d'audit est en cours de renforcement en poursuivant le développement du contrôle interne.

Le défi est de maintenir un équilibre financier par la mise en place d'un programme de maîtrise de dépenses structurelles, accompagné parallèlement de l'élaboration de plans d'actions afin d'accroître les ressources propres.

Cet indicateur assure une visibilité de l'évolution des ressources propres encaissables que l'établissement souhaite développer, notamment via la formation continue, l'apprentissage, les prestations et projets de recherche. Les objectifs d'augmentation des ressources propres ont été adaptés au contexte sanitaire.

IC 10	DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES PROPRES ENCAISSABLES (hors subventions pour charges de service public)	Université Bordeaux Montaigne
-------	--	--------------------------------------

	Situation 2016	Situation 2017	Situation 2018	Situation 2019	Situation 2020	Prévision 2021	Réalisé 2021*	Prévision 2022**	Cible 2021
Droits d'inscription (1)	2 123 317	1 883 867	2 099 4823	1 882 614	2 212 791	1 927 328	2 117 664	1 994 328,00	2 000 000
Formation continue, droits propres et VAE (2)	1 497 583	1 863 018	2 070 185	2 220 928	1 553 397	2 410 396	2 266 825	2 944 361,00	2 000 000
Taxe d'apprentissage (3)	252 500	312 106	349 042	288 000	58 883	15 000	67 778	19 000,00	500 000
Contrats et prestations de recherche (4)	0	361 920	199 370	80 526	118 452	78 140	82 230	151 035	250 000
ANR investissements d'avenir (74411)	1 175 194	2 076 047	1 587 704	937 429	959 849	54 100	13 500	19 295	1 500 000
ANR hors investissement d'avenir (74412)	194 818	189 250	318 795	239 923	285 219	347 398	394 311	333 249	300 000
<i>Hors ANR (704 – 705 – 7062 – 751)</i>	367 352	327 177	319 918	271 290	247 488	293 543	316 092	319 380,00	300 000
Subventions (hors subvention pour charges de service public) (5)	3 897 972	5 700 485	2 587 396	4 578 882	4 633 340	6 803 266	6 311 029	4 882 229	2 000 000
Régions (7442)	711 927	3 526 251	942 386	1 530 121	1 120 291	1 305 188	501 028	1 612 887	1 000 000
<i>Union européenne (7446)</i>	635 962	665 766	604 268	18 908	783 531	165 198	282 573	513 790	700 000
<i>Autres (7418 – 7443 – 7444 – 7447 – 7448 – 7488)</i>	2 550 083	1 508 469	1 040 742	3 029 852	2 729 518	5 332 880	5 527 428	2 755 552	3 200 000
Dons et legs des fondations (6)	75 000	0	0	0	0	0	0	0,00	
Produits exceptionnels (7)	0	0	0	0	0	0	0	0,00	
Autres ressources propres (8)	1 995 800	2 470 947	2 855 789	3 304 473	3 479 501	3 238 389	4 273 768	3 413 341	2 000 000
TOTAL	11 504 536	15 184 817	12 387 681	13 804 065	13 548 922	15 167 561	15 843 197	14 076 219	13 750 000

*Périmètre : COFI 2021 **Données corrigées par rapport au PAP 2022

Remarques : Changement de périmètre entre le budget sous forme RGCP et GBCP, la présentation ici n'est qu'en format GBCP (les droits du DEFLE - C2I - CLES-CLUB sont comptabilisés en 2016 en droits d'inscription et en 2017 en diplôme propre, ce qui explique la forte diminution des Droits d'inscription malgré une augmentation du nombre d'étudiants). De plus, les cibles 2021, qui avaient été fixées au vu des données de l'exercice 2015, ont été ajustées suite aux changements de périmètre observés en 2016.

Précisions : cette fiche est destinée à fixer des objectifs d'évolution des ressources en fonction des orientations retenues dans le contrat. La classification des ressources est conforme à l'instruction comptable et budgétaire M 9-3. Des cibles peuvent être fixées pour la totalité des catégories de ressources, ou pour une partie d'entre elles seulement, selon les priorités de l'établissement.

➤ **Éléments de réalisation** : Les ressources propres ont augmenté et s'explique majoritairement par le versement d'avance et encaissements sur les opérations immobilières (décalage 2020).

Leviers d'action

- Développer des réponses à des appels à projets et à des appels à manifestation d'intérêt, notamment dans le cadre du plan de relance ;
- Rechercher de mécénats ;
- Louer les locaux ;
- Développer un modèle économique pour le CFA ;
- Développer ou actualiser un modèle économique pour la FC.

IC 11	PILOTAGE FINANCIER	Université Bordeaux Montaigne
-------	--------------------	----------------------------------

I - Inscrire l'établissement dans une démarche de performance et de pilotage budgétaire

Actions prévues	Situation 2016*	Situation 2017	Situation 2018	Situation 2019	Situation 2020**	Prévision 2021	Situation 2021**	Prévision 2022	Cible 2021
1- Améliorer la sincérité des prévisions budgétaires par la mise en place d'un dialogue de gestion dans une logique : objectifs / moyens / résultats. L'indicateur mesure les taux d'exécution (CF/ Budget modifié).	Fonctionnement 98,10% Investissement 81,04 %	Fonctionnement 96,51% Investissement 71,83 %	Fonctionnement 97,88% Investissement 81,92 %	Fonctionnement 97,01 % Investissement 82,25%	Fonctionnement 87,63% Investissement 86,28%	Fonctionnement 98% Investissement 90%	Fonctionnement 87% Investissement 91%	Fonctionnement 98% Investissement 90%	Fonctionnement 98% Investissement 90%
2- Se doter d'outils permettant un suivi financier infra annuel , pour accompagner son effort de maîtrise des taux d'exécution, l'établissement devra se doter de tableaux de bord permettant le suivi infra annuel des principaux agrégats de gestion : résultat, CAF, variation du fonds de roulement...	1	1	1	1	1	1	1	1	2
3- Élaborer les annexes relatives aux opérations pluriannuelles (et notamment plan pluriannuel d'investissement).	1	1	1	1	2	2	2	2	2
4- Se doter des outils de pilotage et de gestion de la masse salariale , la masse salariale devra faire l'objet d'un suivi particulier : tableaux prévisionnels et plan de suivi infra-annuel adaptés (l'écart entre le budget primitif approuvé et l'exécution finale devrait être comprise entre -0.5 et +0.5%).	1	1	1	1	1	1	1	1	2

* situation au 31/12/2016, sur la base des CP. ** Périmètre : COFI AE

- **Éléments de réalisation :** Sous exécution de l'enveloppe de fonctionnement (87%) notamment sur les opérations pluriannuelles (74%). L'enveloppe de fonctionnement du budget propre atteint 90%. L'explication de cette sous exécution tient à la déprogrammation des tranches annuelles des opérations pluriannuelles qui doit être mieux évaluées puisqu'elle intervient au BR2 de décembre. Sur le hors OPPA, la sous exécution est en partie due de nouveau aux impacts de la pandémie, notamment sur le semestre 1 2021. Toutes les manifestations ont été annulées impactant ainsi les déplacements, frais missions, colloques et frais de réception.

II - Sécuriser les processus comptables et consolider la qualité comptable

Actions prévues	Situation 2016	Situation 2017	Situation 2018	Situation 2019	Situation 2020	Prévision 2021	Situation 2021	Prévision 2022	Cible 2021
1 - Fiabiliser l'inscription des actifs immobilisés et les stocks au bilan	1	1	1	1	1	1	1	2	2
2 - Mettre en place un dispositif de contrôle interne comptable et budgétaire (cartographie des risques)	1	1	1	1	1	1	1	2	2

Précisions : Les critères de l'auto-évaluation pour les indicateurs ci-dessus :

Objectif I -1 (Sincérité des prévisions budgétaires) : taux d'exécution des prévisions de fonctionnement et d'investissement, exprimé en pourcentage.

Autres objectifs : réalisation de l'objectif mesurée à l'aide d'une cote.

0 = l'établissement ne dispose d'aucun outil de suivi ,

1 = l'établissement a effectué l'action préconisée ou dispose d'au moins un outil centralisé opérationnel,

2 = l'établissement dispose d'outils complémentaires et opérationnels.

- **Éléments de réalisation :** Depuis 2018, l'Université mène une politique de fiabilisation de la gestion des biens immobilisés ainsi que la gestion des stocks par l'acquisition respectivement des logiciels NEPTUNE et EDIT LIV. Progressivement déployé à l'Université depuis 2019, l'outil de gestion du patrimoine, NEPTUNE est en cours de fiabilisation. Des avancées dans la gestion de l'actif et notamment en matière de restitution sont en cours de consolidation en collaboration avec les informations de l'Université de Bordeaux et du prestataire de service, QUASAR. En ce qui concerne les stocks, le logiciel EDIT LIV est venu apporter un accompagnement qualitatif dans la gestion quotidienne ainsi qu'au cours des opérations d'inventaire de fin d'exercice.

Leviers d'action

- Développer le contrôle interne budgétaire ;
- Améliorer le rythme d'exécution des dépenses ;
- Améliorer la méthodologie d'ouverture des crédits en précisant l'estimation des besoins et en développant le suivi des projets ;
- La période 2016-2021 a permis, conformément au plan d'action du contrôle interne comptable et budgétaire (CICB) adopté par le Conseil d'administration (CA), de :
 - Poursuivre les travaux de rapprochement inventaire physique/inventaire comptable pour tous les biens inscrits à l'actif en désignant des responsables par composante et en les sensibilisant au nécessaire suivi des biens ;
 - Disposer de valorisation documentée par la Direction de l'immobilier de l'Etat des biens mis à notre disposition ;
 - Disposer d'un logiciel de suivi des stocks permettant de fiabiliser les procédures de valorisation adoptées ;
- Optimiser l'utilisation des crédits par la poursuite des actions de programmation et de reprogrammation en mailles infra et pluri-annuelles ; augmenter la fréquence des dialogues de gestion, afin d'anticiper les besoins avec les ordonnateurs des centres de responsabilités budgétaires et des responsables financiers formés et professionnalisés. Ces CRB devront gérer une masse suffisante de crédits permettant de réaliser de la fongibilité. Les compétences relatives au pilotage budgétaire doivent être renforcées et les référents CRB doivent être accompagnés ;
- Identifier un fond de roulement mobilisable en lien avec le plan pluriannuel d'investissement ;
- Développer des outils de pilotage plus performants, créer un univers BO/Gestion Financière et Comptable et développer l'automatisation des requêtes.

4. Vers une amélioration globale de la qualité du patrimoine

Le Schéma Directeur Immobilier de l'Université Bordeaux Montaigne a été voté en janvier 2020. Il concrétise la stratégie immobilière de l'université au sein du site bordelais, dans le contexte de la mise en œuvre opérationnelle de l'Opération Campus.

À ce jour, étant donné l'ampleur des travaux engagés dans le cadre de l'Opération Campus, les données relatives au patrimoine ne peuvent être actualisées toutefois, sur la période contractuelle, l'établissement s'est engagé dans une démarche de progression globale pour une meilleure maîtrise de son patrimoine afin de tendre vers une volonté de dévolution à moyen terme.

IC 13	TAUX D'OCCUPATION DES LOCAUX	Université Bordeaux Montaigne
--------------	-------------------------------------	--------------------------------------

Taux d'occupation réel des locaux	Situation 2016	Situation 2017	Situation 2018	Situation 2019	Situation 2020*	Prévision 2021*	Situation 2021*	Prévision 2022*	Cible 2021
Amphithéâtres	98%	99%	99%	103%	N.D	N.D	N.D	N.D	98%
Salles banalisées	79%	85%	90%	87%	N.D	N.D	N.D	N.D	90%
Total	84%	86%	91%	92%	N.D	N.D	N.D	N.D	92%

*Non déterminé.

Leviers d'action

- Opération Campus et optimisation de l'organisation des espaces ;
- Projet d'extension de l'amplitude annuelle des enseignements dans le CQ 2021/2025 ;
- Démarche de lissage des enseignements sur l'ensemble de la semaine ;
- Projets d'extension des bâtiments à usage pédagogique.

Commentaire de l'établissement

L'établissement, dans le cadre du Schéma Directeur Immobilier et d'Aménagement, poursuit sa stratégie d'amélioration d'occupation des locaux. Parallèlement, l'établissement développe une stratégie d'amélioration des espaces de vie. Dans les deux cas, la mise en œuvre de l'Opération Campus rend extrêmement difficile l'évaluation et l'amélioration de l'occupation des locaux.

Années	Situation existante	Objectifs		
	m ² existants	Objectifs prévisionnels de m ² libérés	Objectifs prévisionnels de m ² nouveaux	Objectif d'évolution des surfaces immobilières (m ²)
2016	70 733	0	108	70 841
2017	70 841	0	0	70 841
2018	70 841	0	0	70 841
2019	70 841	0	0	70 841
2020*	N.D	N.D	N.D	N.D
2021 (prévision)*	N.D	N.D	N.D	N.D
2021*	N.D	N.D	N.D	N.D
2022 (prévision)*	N.D	N.D	N.D	N.D
Soldes		0	1 646	72 379
Évolution des m ² à l'issue du contrat	72 379	0	1 646	

*Non déterminé.

Précisions

Par m² libérés on entend les surfaces inutiles qui ne sont plus occupées par une activité de l'établissement, les surfaces re mises aux domaines cédées, rendues (fin de mise à disposition ou de location) ou vouées à la démolition.

Les m² nouveaux correspondent à des surfaces nouvelles : construction neuve, extension, mise à disposition, location, acquisition...

Commentaire de l'établissement

L'établissement ne loue aucun espace mais utilise le site d'Agen géré par l'université de Bordeaux en participant aux charges de fonctionnement.

En 2016, les 108 m² créés correspondent à une extension de la nouvelle maison de la recherche pour disposer d'une salle des thèses et de colloques à l'échelle de l'établissement.

À terme l'établissement gagnera 1 442 m², correspondant à l'extension du bâtiment DEFLE par la création d'une cité des langues étrangères, du français et de la francophonie dans le cadre d'une opération CPER (1 292 m²) qu'à l'extension de la maison de l'archéologie et de l'archéopôle, dans le cadre de l'opération isolée de l'opération campus de requalification du pôle archéologie (150 m²).

Des projets relatifs à l'extension de la maison des étudiants et à l'aménagement d'un espace de sport « bien-être » sont en cours d'instruction et de validation dans le cadre des appels à projet Région formation et vie étudiante.

	Établissements recevant du public – ERP		Avis favorables (1)		Avis défavorables (2)		ERP sans avis	
	Nb. d'ERP	SHON correspondante	Nb. d'avis	SHON correspondante	Nb. d'avis	SHON correspondante	Nb. d'ERP	SHON correspondante
Situation 2015-16	31	56 735	24	46 131	5	6 769	2	4 367
Situation 2016-17	34	58 968	28	49 116	4	5 421	2	4 431
Situation 2017-18	34	58 968	28	49 116	4	5 421	2	4 431
Situation 2018-19	34	58 968	4	15 522	28	39 015	2	4 431
Situation 2019-20*	N.D	N.D	N.D	N.D	N.D	N.D	N.D	N.D
Prévision 2020-21*	N.D	N.D	N.D	N.D	N.D	N.D	N.D	N.D
Situation 2020-21*	N.D	N.D	N.D	N.D	N.D	N.D	N.D	N.D
Prévision 2021-22*	N.D	N.D	N.D	N.D	N.D	N.D	N.D	N.D
Situation projetée en 2021	34	58 968	4	15522	28	39015	2	4 431

*Non déterminé.

Leviers d'actions

- Renforcer les moyens humains spécifiques à la sécurité, rédiger et mettre en place les procédures demandées par le Service Départemental d'Incendie et de Secours 33 (SDIS) ;
- Remplacer le Système de Sécurité Incendie (SSI) et effectuer les travaux de mise en sécurité notamment dans le cadre de la tranche 2 de l'opération campus dont les travaux sont en cours.

Commentaire de l'établissement

Selon la dernière enquête immobilière : 55% des surfaces bâties sont dans un état de vétusté important et 66% des surfaces ERP sont en avis défavorable d'exploitation par la commission de sécurité (dont 56% correspondant à l'ERP de 1^{ère} catégorie depuis mars 2019).

Les différentes opérations CPER et liées à l'OP Campus vont permettre à l'établissement de lever des avis défavorables d'exploitation de la commission de sécurité :

- Requalification du bâtiment K (CPER livraison 2017)
- Requalification du bâtiment H (CPER livraison 2021)
- Mise en sécurité des bâtiments L et M, Amphithéâtres 1 et 2 et Cirot/Renouard (OP Campus livraison début 2023).

En septembre 2021, a été recrutée une archiviste dont l'une des missions est de rationaliser le stockage des archives et, de ce fait, participer à la levée des avis défavorables d'exploitation dans les secteurs concernés.

IS 5	MESURE DES ÉVOLUTIONS DE SURFACES IMMOBILIÈRES EN MATIÈRE D'ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES (en m²)	Université Bordeaux Montaigne
------	---	--------------------------------------

Situation de l'établissement au regard de la réglementation¹ en matière d'accessibilité aux personnes handicapées dans le cadre bâti

	Situation 2016-17	Situation 2017-18	Situation 2018-19	Situation 2019-20*	Prévision 2020-21*	Situation 2020-21*	Prévision 2021-22*	Situation 2021 (Ad'AP)
Total surface bâtie accessible depuis l'extérieur et à l'intérieur des locaux (en m ² SHON)	19 938	21 145	21 145	N.D	N.D	N.D	N.D	57 985
Nb de bâtiments totalement accessibles depuis l'extérieur (cheminement accessible) et à l'intérieur des locaux (configuration interne conforme)	13	15	6	N.D	N.D	N.D	N.D	35
Nb de bâtiments partiellement accessibles : cheminement extérieur accessible mais locaux non conformes	19	17	6	N.D	N.D	N.D	N.D	0
Nb de bâtiments partiellement accessibles : locaux conformes mais cheminement extérieur non accessible	2	2	4	N.D	N.D	N.D	N.D	0
Nb de bâtiments non conformes : accessibles ni depuis l'extérieur, ni à l'intérieur des locaux	0	0	19	N.D	N.D	N.D	N.D	0

*Non déterminé.

Commentaire de l'établissement

Selon la dernière enquête immobilière, seulement 37 % des surfaces sont accessibles au regard de la loi Handicap.

L'établissement a remis un Agenda d'Accessibilité Programmé (Ad'AP) en 2015, approuvé en février 2016, qui fixe les échéances de mise en accessibilité des bâtiments, à l'extérieur depuis la place de parking ou l'arrêt de transport en commun le plus proche jusqu'à l'intérieur des bâtiments classés comme ERP. Cette mise en accessibilité se réalisera majoritairement par les opérations CPER précitées ainsi que l'Opération campus. Un des projets majeurs que l'université devra mener sera la signalétique extérieure et intérieure.

¹ Décret n° 2006-555 du 17 mai 2006 relatif à l'accessibilité des établissements recevant du public - ERP, des installations ouvertes au public et des bâtiments d'habitation modifiant le code de la construction et de l'habitation, pris en application de la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

5. Un partenariat concerté sur le site bordelais et néo-aquitain

Le contrat pluriannuel prévoyait que l'établissement participe activement à l'affirmation du rôle de la COMUE. Celle-ci, dissoute le 31 mars 2020, a été remplacée par la convention de coordination territoriale (CCT) regroupant 7 établissements d'enseignement supérieur du site néo-aquitain.

Dans le cadre de cette convention, l'Université Bordeaux Montaigne est en charge de coordonner plusieurs actions communes :

- La réalisation d'études relatives aux conditions de vie et d'études des étudiants au niveau territorial afin de mieux accompagner ces derniers dans leur diversité, avec une attention particulière à la problématique du logement étudiant ;
- La réalisation d'actions en faveur du développement de nouvelles pratiques pédagogiques, notamment dans le domaine de la production de ressources pédagogiques numériques ;
- La conception et la mise en œuvre d'action au titre de la politique d'accueil et d'accompagnement des étudiants migrants.

Par ailleurs, l'Université Bordeaux Montaigne porte un projet global opérationnel de développement des langues et s'investit activement sur le site bordelais.

Les conventions qui régissent les relations inter-universitaires entre les universités de Bordeaux et l'université Bordeaux Montaigne, arrivées à échéance fin 2020, ont été prolongées de 6 mois en raison de la crise sanitaire. Elles ont toutes été renégociées dans le courant de l'année 2021.

- Focus sur la gouvernance des actions numériques et un partenariat clarifié avec l'université de Bordeaux

IC 12	PILOTAGE DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DES SERVICES NUMÉRIQUES AUX USAGERS	Université Bordeaux Montaigne
-------	--	-------------------------------

Thèmes	Situation 2016	Situation 2017	Situation 2018	Situation 2019	Situation 2020	Prévision 2021	Situation 2021	Prévision 2022	Cible 2021
1 - La gouvernance de la politique numérique et du système d'Information	2	3	4	4	4	4	4	4	3
2 - Le système d'information et les services numériques	3	3	3	3	3	3	3	3	4
3 - Le numérique au service de la formation des étudiants	3	3	3	3	3	3	3	3	4
4 - La politique de gestion des ressources numériques dédiées à la formation (et la culture scientifique et technique)	2	2	3	3	3	3	3	3	3
5 - Le numérique au service de la recherche et de la valorisation	2	2	2	2	2	2	2	2	3
6 - La conduite du changement et la politique d'accompagnement à l'usage pédagogique du numérique	3	3	3	3	3	3	3	3	4

Les critères de l'auto-évaluation pour les indicateurs ci-dessus (Cote chiffrée de 0 à 5)

0. Pas d'action significative, pas de formalisation, pas de démarche engagée, faiblesse des moyens mobilisés.
1. Quelques actions isolées, amorce de stratégie, première formalisation, moyens mobilisés non significatifs, peu de services opérationnels.
2. Résultats encourageants, démarche mise en place mais insuffisamment engagée, formalisation insuffisante, moyens mobilisés mais partiellement, quelques services opérationnels mais insuffisamment efficaces.
3. Résultats assez bons, stratégies qui s'affirment, formalisation des dispositifs mais encore incomplètement opérationnels, des actions significatives mais insuffisamment portées, quelques services efficaces.
4. Résultats bons, stratégies définies, formalisation claire et fonctionnement en cours de réalisation, moyens analysés et en cours de développement, services en place mais usages encore à développer, début de mutualisation.
5. Résultats excellents, stratégie et démarche globales, instances décisionnelles en place, organisation et moyens adaptés, opérationnalité et efficacité, actions de mutualisation et ouverture au niveau territorial, national, international.

🔄 **Éléments de réalisation** : Cette année est encore marquée essentiellement par la gestion de la crise sanitaire et n'enregistre pas d'évolution. Toutefois, différentes réalisations ont rythmé 2021 : réunion mensuelle du comité opérationnel du numérique, mise en place d'un outil de gestion de projets, ajouts de formulaires de gestion de demandes pour les composantes, réalisation de la Politique Sécurité des Systèmes d'Information (PSSI), dématérialisation des Pièces Justificatives (PJ) recettes, gestion de l'impact du changement de genre au sein du Système d'Information (SI), gestion des examens en ligne, réalisation de tableaux de bords pour le SI financier, réalisation de projets de résorption de dette technique. À l'issue du contrat, seuls deux indicateurs ont atteint voire dépasser leur cible, les autres sont restés stables.

Leviers d'action

- Exploiter le Schéma directeur du numérique établi en 2016 ;
- Réaliser une cartographie applicative et schéma d'interopérabilité ;
- Repenser la gouvernance du numérique, avec création de comités thématiques et meilleure intégration à la gouvernance de l'établissement ;
- Réaliser un contrat de service (élaboration et réalisation de projets pluriannuels) ;
- Réaliser une cartographie à jour des processus métiers de l'établissement et extension de la couverture applicative aux domaines insuffisamment couverts ;
- Démarrer la réflexion sur la réalisation d'un système d'information décisionnel ;
- Disposer d'un "bâtiment du numérique" et ses home studios ;
- Accompagner des enseignants pour le développement de pratiques pédagogiques

Commentaire de l'établissement

Le manque de moyens financiers et humains de la Direction du Système d'Information et du Numérique (DSIN) obère la réalisation des objectifs prévisionnels dans les délais annoncés.

Focus sur la Documentation

IC 8	ACCÈS AUX SERVICES ET RESSOURCES DOCUMENTAIRES DE L'ESR	Université Bordeaux Montaigne
------	---	-------------------------------

La fonction documentation de l'Université Bordeaux Montaigne s'appuie sur un service commun, auquel ont été confiés 3 objectifs à atteindre.

- Proposer une formation hybride à tous les niveaux,
- Valoriser les données de production numérique,
- Proposer un nouveau modèle d'espaces de bibliothèque.

Précisions : Les politiques menées par les services documentaires en faveur d'une amélioration de l'accueil (adaptation des horaires d'ouverture, gestion des places de travail) devraient permettre d'absorber les effectifs d'étudiants supplémentaires en maintenant leur fréquentation individuelle.

En raison du volume croissant de documentation électronique et de l'évolution des pratiques, le nombre de consultations des collections numériques devrait connaître une progression plus rapide que celle du nombre d'utilisateurs.

Pour les deux sous-indicateurs, les prévisions et la cible des numérateurs et des dénominateurs ont été dissociées :

- les prévisions des deux numérateurs ont été calculées par régression linéaire, basée sur les valeurs connues pour les années 2011 à 2013,
- les prévisions d'étudiants inscrits à l'université s'appuient sur les projections calculées par le département des études statistiques du ministère,
- le nombre d'enseignants-chercheurs a été laissé à son niveau de 2014 pour le reste de la période.

Sous indicateur 1 : « Part de la fréquentation physique des bibliothèques dans la population étudiante »

	Situation 2015-16	Situation 2016-17	Situation 2017-18	Situation 2018-19	Situation 2019-20	Prévision 2020-21	Situation 2020-21	Prévision 2021-22	Cible 2021-22
Nombre d'entrées annuelles	775 448	730 587	737 670	837 727	768 435	200 000	186 526	250 000	820 000
Nombre d'étudiants	14 995	14 499	15 485	15 823	15 657	15800	16 003	16 500	
Nombre d'entrées par an et par étudiant en %	51,7%	50,4%	47,6%	53%	49%	13%	12%	15%	54,7%

- ⇒ **Éléments de réalisation :** La continuité de service, à partir de moyens limités, a pleinement atteint ses objectifs afin d'assurer en toutes circonstances (crise sanitaire ou chantier immobilier en site occupé) une accessibilité maximale des collections et une ouverture et un accueil optimisés des quelques espaces disponibles.

Leviers d'action

- Développer l'offre numérique ;
- Renforcer la communication et la médiation auprès des différents publics ;
- Chantiers immobiliers de l'Opération Campus (qualité et diversification de l'accueil).

Commentaire de l'établissement

La combinaison de la crise sanitaire et de ses règles d'accès avec un chantier immobilier pleinement installé et opérationnel sur le site principal de l'établissement a désormais pleinement impacté la fréquentation avec la raréfaction des places (30% de l'offre pré chantier) et le décrochage pressenti de effectifs les plus jeunes de l'université. Dans ce contexte, les publics formés ou avancés ont eu plus de facilité pour s'approprier les services mis en place dans le contexte d'une continuité contrainte.

Le décalage de plusieurs années du chantier immobilier n'a pas permis d'atteindre l'ambition prévue en début de contrat. Ce sujet est une priorité du suivi du prochain contrat.

Sous indicateur 2 : « Mesure des usages virtuels des bibliothèques »

	Situation 2016-17	Situation 2017-18	Situation 2018-19	Situation 2019-20	Prévision 2020-21	Situation 2020-21	Prévision 2021-22	Cible 2021-22
Consultation des ressources numériques	537 708	646 434	685 218	1 020 538	1 100 000	1 190 126	1 250 000	650 000
Nombre d'étudiants	14 499	15 485	15 823	15 657	15 800	16 003	16 500	
Nombre d'enseignants-chercheurs	407	402	403	395	390	397	390	
Nombre de consultations par usager (en%)	36,1%	41%	42%	64%	68%	73%	74%	42%

- **Éléments de réalisation** : L'établissement a poursuivi sur la période du contrat les mêmes éléments de trajectoire, atteignant sa cible en termes de consultations par usager dès 2018-19. Dans le cadre d'un projet lauréat du Dialogue Stratégique de Gestion (DSG) obtenu en 2020 et opérationnalisé en 2021, il a été possible d'accompagner la restructuration des unités de recherche sur le plan de l'équipement documentaire avec des moyens dédiés (plus de 10% d'augmentation du budget courant) qui auront certainement un impact sur le moyen terme pour continuer d'accompagner le renforcement des usages.

Leviers d'action

- Mettre en place une politique science ouverte d'accès favorisant les publications scientifiques de l'établissement ;
- Intégrer le réseau du groupement d'intérêt scientifique CollEx Persée ;
- Intégrer les niveaux d'achats documentaires au dialogue des moyens au niveau établissement.

Commentaire de l'établissement

L'Université Bordeaux Montaigne a connu une très forte progression de ses usages numériques, multipliés par 5 depuis 2009. Les objectifs initiaux du contrat ont quasiment été doublés. L'investissement sur les différents leviers d'action a été particulièrement efficace et a su accompagner voire devancer des usages et une réalité documentaire en profonde et continue mutation. Il reste à déterminer si un palier a été atteint qui donnera lieu à un effet de seuil du volume des usages. A l'avenir, il conviendra de s'attacher à analyser l'aspect qualitatif de ces usages, intégrer ces pratiques documentaires numériques à l'écosystème général de l'information et porter un regard plus particulier sur les compétences notamment parmi les publics en formation.

VARIATION DES HORAIRES D'OUVERTURE DU SCD

Université Bordeaux
Montaigne

	Situation 2015-16	Situation 2016-17	Situation 2017-18	Situation 2018-19	Situation 2019-20	Prévision 2020-21	Situation 2020-21	Prévision 2021-22	Cible 2021-22
Amplitude horaire d'ouverture hebdomadaire des bibliothèques universitaires (Vd en heures)	56	56	56	56	56	67	40	49	56
Amplitude horaire d'ouverture hebdomadaire des bibliothèques universitaires à l'échéance du contrat (Va en heures)	72	72	72	72	72	72	72	72	72
Variation (Va-Vd en heures)	16	16	16	16	16	5	32	23	16

- **Éléments de réalisation :** Comme l'année précédente, malgré une optimisation remarquable des moyens disponibles dans un contexte extrêmement contraint (coordination et planning centralisés, moyens en contrats étudiants, mobilisation des agents en fin de journée, priorisation des opérations logistiques sur le reste des missions), la situation n'a pas pu évoluer du fait de la combinaison entre une préparation retardée du chantier de l'Opération Campus et le début de la crise sanitaire.

Commentaire de l'établissement

La recherche d'une qualité minimale de la continuité de service a impliqué la mobilisation de toutes les procédures et de tous les moyens disponibles qui à défaut d'être visible en comparaison des attentes et de la norme nationale n'en demeurent pas moins exemplaires dans la manière de servir.

	Situation 2015-16	Situation 2016-17	Situation 2017-18	Situation 2018-19	Situation 2019-20	Prévision 2020-21	Situation 2020-21	Prévision 2021-22	Cible 2021-22
Dépenses moyennes par étudiant	35,0 €	40,4	36,7 €	37 €	37,7 €	35,9 €	35,5 €	35,8 €	45,0 €

- **Éléments de réalisation** : L'objectif initial ne sera pas atteint cette année encore (moins 10 points par rapport à la cible). Il convient d'en tirer des enseignements pour la suite, dans un contexte où la qualité du dialogue à plusieurs niveaux (Equipe politique, DGS, DAF, UFR et instituts et unités de recherche) sur ce sujet est désormais bien établie.

Leviers d'action

Poursuivre la contribution à une politique de science ouverte qui ne permet cependant pas de traiter des volumétries nécessaires ou des documents à usage pédagogique.

Commentaire de l'établissement

Il apparaît désormais difficile de rattraper une sous dotation probablement structurelle des moyens d'achats documentaires dont les origines semblent remonter au calibrage de moyens originaux de l'établissement et à une prise de conscience récente que le niveau des ressources documentaires était en décalage avec les établissements au périmètre analogue en France et encore plus en Europe. Il convient, si l'on se projette de maintenir un dialogue spécifique sur le niveau d'investissement en matière d'achats documentaires afin qu'il n'y ait pas de confusion avec les autres éléments de budget du service documentaire, et plus globalement pour assumer une position politique en la matière. Du point de vue des processus, il convient de combiner une politique opportuniste de financement complémentaire de certains segments documentaires dans le cadre des appels à projet tout en maîtrisant de manière attentive la part des ressources par abonnements. Cette politique d'achats ne saurait qu'être confortée par un investissement encore plus fort dans la science ouverte et dans l'accompagnement. La médiation offre des moyens d'optimisation des ressources libres et gratuites qui risquent de constituer une planche de salut pour un accès garanti des étudiants comme de chercheurs.

Focus sur l'International

L'université Bordeaux Montaigne souhaite préserver et faire perdurer l'internationalisation de ses formations. Elle se fixe pour principaux objectifs :

- d'augmenter le nombre d'étudiants en mobilité entrante et sortante, notamment grâce à la mise en place d'un « pack mobilité » linguistique et culturel à destination des étudiants et des enseignants ;
- de mettre en place des cursus intégrés, où la mobilité est inscrite dans la maquette de formation et donc obligatoire (cette forme, difficile à mettre en place, tend cependant à se développer) ;
- de développer les formations diplômantes internationales qui reposent sur la complémentarité pédagogique des partenaires (doubles diplômes, diplômes conjoints ou multiples) ;
- d'accroître le nombre de projets européens de formation visant l'innovation pédagogique et l'échange de bonnes pratiques ;
- de participer au dépôt du projet d'Alliance Université Européenne piloté par l'Université de Bayreuth et d'être lauréat.

PART D'ÉTUDIANTS ÉTRANGERS	Université Bordeaux Montaigne
-----------------------------------	--------------------------------------

	Réalisé 2015-16	Réalisé 2016-17	Réalisé 2017-18	Réalisé 2018-19	Réalisé 2019-20	Prévision 2020-21	Réalisé 2020-21	Prévision 2021-22	Cible 2021
Part d'étudiants étrangers (%)	14,0%	14,8%	14,6%	15,2%	15,2%	12%	12,6%	12,4%	15%

- ⇒ **Éléments de réalisation** : La part d'étudiants étrangers a connu une baisse cette année, s'éloignant pour la première fois de la cible avec un taux de 12,6%. Cette tendance perdurera en 2021-22, principalement à cause du contexte sanitaire faisant diminuer les effectifs d'étudiants en échanges internationaux et du DEFLE.

Commentaire de l'établissement

L'Université Bordeaux Montaigne a fait le choix d'appliquer l'exonération des droits d'inscription différenciés pour les étudiants extra-communautaires.

Sous-indicateur - Part des étudiants étrangers inscrits en Master et en Doctorat sur l'ensemble des étudiants de ces mêmes formations

	Réalisé 2015-16	Réalisé 2016-17	Réalisé 2017-18	Réalisé 2018-19	Réalisé 2019-20	Prévision 2020-21	Réalisé 2020-21	Prévision 2021-22	Cible 2021
Proportion d'étudiants étrangers parmi l'ensemble des inscrits en Master (%)	13,0%	13,3%	12,7%	12,8%	12,2%	10,0%	11,6%	11,7%	13%
Proportion d'étudiants étrangers parmi l'ensemble des inscrits en Doctorat (%)	34,3%	33,5%	32,7%	32,0%	33,0%	32,0%	31,8%	31,0%	33%

Source : Données SISE

- ➔ **Éléments de réalisation 2020-21** : La proportion d'étudiants étrangers en master continue de diminuer légèrement encore cette année (-0,6 points par rapport à 2019-20). En doctorat, on observe une tendance identique plus marquée (-1,2 points par rapport à 2019-20). Ces deux indicateurs sont à la fin du contrat en deçà des cibles.

Commentaire de l'établissement

Ces chiffres concernent seulement les étudiants internationaux inscrits à titre individuel dans nos programmes diplômants. Au-delà de cette cible contractualisée avec le Ministère et dans un contexte de diminution de cette proportion, l'établissement se fixe un objectif ambitieux d'augmentation des partenariats avec certaines universités étrangères, notamment francophones, en promouvant davantage son offre de formation et de recherche.

Sous-indicateur - Mobilité sortante, part des diplômés ayant suivi au moins 4 mois de stage ou de formation universitaire dans un pays étranger pendant leur cursus

	Réalisé 2015-16	Réalisé 2016-17	Réalisé 2017-18	Réalisé 2018-19	Réalisé 2019-20	Prévision 2020-21	Réalisé 2020-21	Prévision 2021-22	Cible 2021
Part des diplômés ayant effectué une mobilité sortante	8,9%	10,2%	10,6%	11,3%	7,7%	11%	4,4%	10,0%	11%
Pour mémoire : part des diplômés ayant effectué une mobilité sortante de stage obligatoire d'au moins 4 mois	1,4%	0,4%	1,8%	1,6%	0,8%	1,5%	0,7%	1,0%	3%

La mise en place de formations à caractère professionnalisant a permis d'augmenter le nombre des séjours de stage à l'étranger. Les nombreux étudiants effectuant un stage à l'international bénéficient d'une aide à la mobilité.

- **Éléments de réalisation** : La part des diplômés ayant effectué une mobilité sortante connaît une nouvelle diminution cette année, passant sous la barre des 5%. La proportion de diplômés ayant effectué un stage obligatoire d'au moins 4 mois reste en-dessous des 1%. Les cibles ne sont ainsi pas atteintes à l'issue du contrat.

Leviers d'action

- Développer de nouveaux accords et maintenir la vitalité des accords existants ;
- Proposer un pack mobilité pour faciliter les départs à l'étranger ;
- Passer des échanges classiques (optionnels et non-diplômants) aux cursus intégrés dans les maquettes (obligatoires et diplômants) ;
- Monter des projets avec label et financement de l'Union Européenne ;
- Financer des bourses de mobilité dans le cadre des parcours adaptés (loi ORE).

Commentaire de l'établissement

De nombreux enseignements sont dispensés dans les langues de l'Union Européenne, ainsi qu'en chinois, en japonais et en coréen.

NOMBRE D'ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ

Université Bordeaux
Montaigne

	Réalisé 2016-17	Réalisé 2017-18	Réalisé 2018-19	Réalisé 2019-20	Prévision 2020-21	Réalisé 2020-21	Prévision 2021-22	Cible 2021-22
Nombre d'étudiants en mobilité entrante	462	489	499	486	250	122	401	550
Nombre d'étudiants en mobilité sortante	512	530	561	445	350	224	364*	600

- **Éléments de réalisation** : La crise sanitaire a impacté fortement la mobilité des étudiants en programme d'échange, entraînant des annulations et des interruptions de séjours d'études. L'année-2020-21, s'enregistre une diminution à la fois en termes de mobilité entrante et de mobilité sortante (respectivement -75% et -50%) par rapport à l'année précédente. Elle se caractérise également par un recentrage sur la mobilité vers et depuis l'Europe (87% des mobilités entrantes, 80% des mobilités sortantes). La mobilité de stage transitant par le Pôle Mobilité étudiante a suivi la tendance de l'année universitaire précédente : une diminution de 17%, alors qu'en début de contrat cette forme de mobilité avait enregistré une progression significative.

Toutefois sur la durée du contrat (hors période Covid), nous observons des flux stables. Plusieurs avancées en termes de gestion des mobilités ont été enregistrées :

- Intégration des mobilités entrantes dans le système d'information afin d'améliorer les procédures et les dispositifs liés aux inscriptions dans les cours et à la collecte des notes.
- Évolution des procédures de candidatures en ligne pour les étudiants entrants et sortants notamment grâce à l'utilisation optimisée du logiciel Moveon 4.
- Une offre de services plus riche pour les étudiants internationaux (parrainages, stages intensifs de FLE, bureau d'accueil, nouvelles possibilités d'hébergement – plateforme Studapart).
- L'obtention d'un label d'excellence (Bienvenue en France) pour la qualité de l'accueil des étudiants internationaux.

Leviers d'action

- Intégrer des mobilités aux parcours de formation demeure essentielle ;
- Développer la FAD afin d'enrichir nos partenariats pour organiser des mobilités hybrides - mobilité physique de courte durée conjuguée avec une composante virtuelle/échange collaboratif en ligne. Pour que nos étudiants puissent participer à ce type d'échanges (notamment encouragé par l'UE à travers son nouveau programme-cadre), il serait important que l'UBM enrichisse son offre de cours à distance, nos accords de coopération reposant sur le principe de réciprocité ;
- Améliorer l'accompagnement des étudiants : bureau d'Accueil, renforcement des actions de communication, liens avec les associations, partenariats sur le logement ;
- Maintenir voire augmenter les aides (notamment pour les forfaits Erasmus+), représente également un axe qui permettra de consolider l'action menée par l'établissement en terme d'internationalisation. Le programme Erasmus+ reste le pilier de cette stratégie ;
- Élargir l'offre en anglais ou en langues étrangères afin d'améliorer l'attractivité de l'établissement.

NOMBRE DE DIPLÔMES INTERNATIONAUX	Université Bordeaux Montaigne
--	--

	Réalisé 2016-17	Réalisé 2017-18	Réalisé 2018-19	Réalisé 2019-20	Prévision 2020-21	Réalisé 2020-21	Prévision 2021-22	Cible 2021-22
Nombre de diplômes internationaux	5	11	11	18	21	24	23	12

- ⇒ **Éléments de réalisation** : Le nombre de diplômes internationaux actifs ou en préparation a progressé sur la période contractuelle et dépasse allégrement la cible fixée pour 2021-22. Il y a actuellement 15 diplômes actifs et 9 en préparation ; contre 2 diplômes actifs et 3 en préparation au début du contrat. Certains projets prennent toujours plus de temps que nécessaire pour être conclus, les ralentissements administratifs dus à la crise sanitaire se faisant sentir malgré une communication continue avec l'ensemble de nos partenaires.

De plus, nous avons renforcé notre communication et notre expertise autour de ce volet, et affiné nos procédures (dans la préparation, le processus de validation de la convention et les démarches administratives pour la mise en place des activités), ce qui nous permet d'accompagner les porteurs de ces projets de façon plus efficace.

Leviers d'action

- Maintenir une veille stratégique sur les sources de financement (UFA, UFI, AUF, UE, etc.) ;
- Augmenter le budget dédié au montage et au suivi des projets de diplômés internationaux ;
- Augmenter le nombre de projets européens.

NOMBRE D'ENSEIGNANTS ET CHERCHEURS ÉTRANGERS

Université Bordeaux
Montaigne

	Réalisé 2016-17	Réalisé 2017-18	Réalisé 2018-19	Réalisé 2019-20	Prévision 2020-21	Réalisé 2020-21	Prévision 2021-22	Cible 2021-22
Nombre d'enseignants et chercheurs étrangers*	47	59	123	47	14	11	40	70

* Le public concerné comprend seulement les personnels accueillis dans le cadre des dispositifs de financement Professeurs invités UBM, Erasmus+.

➤ **Éléments de réalisation** : Le prolongement de la crise sanitaire a eu des répercussions fortes sur la mobilité des personnels. Plusieurs mobilités ont été annulées, et, dans le cadre du programme Professeur invité, seulement un candidat retenu a eu la possibilité de se déplacer à Bordeaux en 2020-21 tandis qu'un autre a effectué ses interventions à distance. L'établissement a fait le choix de reporter les séjours des professeurs sélectionnés en 2019/20 et 2020/21, un nouvel appel à candidature ayant été lancé en octobre 2021.

Aucune mobilité entrante enseignante n'a pu être réalisée dans le cadre de nos projets Erasmus car la quasi-totalité des cours et des conférences se tenait à distance et parmi le personnel administratif, de nombreux collègues étaient en télétravail.

Sur les 11 mobilités entrantes, il s'agit majoritairement de chercheurs hors programmes spécifiques et d'origine européenne. Sur la période contractuelle, malgré une augmentation de plus de 50% entre 2016-17 et 2018-19, nous observons une évolution du nombre de chercheurs et professeurs invités accueillis en dents de scie. Plusieurs chantiers majeurs ont été réalisés avec succès durant cette période. À titre d'exemples :

- Nouvelle procédure pour la délivrance des conventions d'accueil scientifique pilotée par la DRI,
- Adhésion au réseau Euraxess,
- Le programme PI a été repensé pour prioriser les activités de recherche.

Leviers d'action

- Reconfigurer le programme PI UBM pour mettre davantage l'accent sur la dimension de la recherche (p. ex. préparation des publications individuelles ou collectives, rédaction des propositions projets) ;
- Développer les collaborations et les réseaux utiles pour l'ensemble du collectif de l'Université Bordeaux Montaigne ;
- Améliorer les conditions d'accueil de ce public (p.ex. accueil à l'aéroport, compte informatique, carte aquipass, bureau à la Maison de la Recherche, pot d'accueil, etc.).

PRÉSENCE DANS LES PROGRAMMES EUROPÉENS

 Université Bordeaux
Montaigne

	Réalisé 2016-17	Réalisé 2017-18	Réalisé 2018-19	Réalisé 2019-20	Prévision 2020-21	Réalisé 2020-21	Prévision 2021-22	Cible 2021-22
Nombre de dépôts	5	9	9	14	12	3	8	12

- **Éléments de réalisation** : L'année 2020-21 a été quasiment blanche pour ce qui est des appels à projets européens. Cette période creuse, qui ne reflète guère l'évolution sur l'ensemble de la période contractuelle, s'explique d'une part par la crise sanitaire, et, d'autre part, par la mise en place de la nouvelle programmation Erasmus qui a subi quelques retards. Nous en avons profité pour tenter d'améliorer notre communication auprès des enseignants-chercheurs et notre accompagnement (réalisation d'enquêtes, mise en place de nouvelles procédures). Des sessions d'information ont été organisées à l'occasion d'évènements tels que les Erasmus Days ou de façon plus ponctuelle. Un agent se dédie maintenant pleinement à l'accompagnement des enseignants-chercheurs dans la gestion des projets. Une base de données a été créée pour cibler plus précisément les zones géographiques et domaines d'intérêt des enseignants-chercheurs afin de mieux les associer aux appels à projets.

Sur la période contractuelle, force est de constater qu'entre 2016 et 2020, le nombre des projets avec financements a presque triplé et atteint sa cible ; les années qui ont suivi ont été marquées par les contraintes générées par la crise sanitaire, nous permettant toutefois d'avancer sur les questions méthodologiques.

Leviers d'action

- Renforcer la cellule d'ingénierie de projets de la DRI ;
- Encourager la participation des EC aux projets UE (meilleure reconnaissance).

NOMBRE DE NOUVELLES THÈSES EN CO-TUTELLES

 Université Bordeaux
Montaigne

	Réalisé 2016-17	Réalisé 2017-18	Réalisé 2018-19	Réalisé 2019-20	Prévision 2020-21	Réalisé 2020-21	Prévision 2021-22	Cible 2021-22
Nombre de nouvelles thèses en co-tutelle	15	18	13	14	14	7	10	25

- **Éléments de réalisation** : Le nombre de thèses en cotutelle enregistre une forte diminution en 2020-21, après avoir été relativement stable sur la période contractuelle. Cet indicateur reste très éloigné de la cible.

II. Une offre de formation au service d'une meilleure réussite des étudiants et d'une insertion professionnelle de qualité

- **Jalon N°5 : Renforcement des processus d'évaluation**
 - Généralisation des conseils de perfectionnement
 - Généralisation de l'évaluation des enseignements

- **Jalon N°6 : Bilan des actions de formation continue**

L'établissement a procédé au renforcement de ses processus d'évaluation sur les deux axes fixés, durant les années 2017 et 2018.

La démarche d'évaluation des enseignements s'inscrit dans le premier axe. En effet, en plus des licences, licences professionnelles et des masters, l'enquête d'évaluation des enseignements réalisée chaque année a pris une nouvelle dimension en intégrant au questionnaire des modules spécifiques pour les étudiants inscrits en FAD et ceux en formation continue dont en DAEU.

Concernant les conseils de perfectionnement, le document de cadrage actant de la composition et du calendrier de mise en œuvre a été voté lors de la CFVU du 13 avril 2017 (en même temps que la charte de l'évaluation des formations). Une démarche d'amélioration du fonctionnement et du suivi des conseils de perfectionnement est en cours dans le cadre du projet du dispositif de pilotage de l'offre de formation

1. Amélioration de la réussite

TAUX DE COUVERTURE DE L'OFFRE DE FORMATION	Université Bordeaux Montaigne
---	--

	Réalisé 2016-17	Réalisé 2017-18	Réalisé 2018-19	Réalisé 2019-20	Prévision 2020-21	Réalisé 2020-21	Prévision 2021-22	Cible 2021-22
Taux de couverture de l'offre de formation par des statutaires (yc les heures complémentaires)	83%	80%	79%	78%	78%	78%	77%	85%

Calcul : Charges d'enseignements des statutaires / Charges d'enseignements totales (périmètre Service définitif, y compris les heures complémentaires (PR, MCF, PAST, CDI enseignant, lecteur, ATER)).

- **Éléments de réalisation** : Légère baisse des charges pédagogiques au niveau établissement par rapport à l'année précédente. Cependant nous observons une diminution plus importante du potentiel enseignant statutaire (un peu plus de 1,2%), entraînant une hausse des charges pédagogiques réalisées par des intervenants extérieurs. Ainsi, compte tenu de ces 2 variations, le taux de couverture reste stable par rapport à l'année 2019-20 et en deçà de la cible à l'issue du contrat.

Commentaire de l'établissement

Ce taux de couverture comprend les heures complémentaires réalisées par les enseignants statutaires de notre établissement. À noter qu'un taux de couverture calculé uniquement sur la base du service statutaire de nos enseignants est très nettement en deçà de 78%.

MENTIONS EN MASTER	Université Bordeaux Montaigne
---------------------------	--

	Réalisé 2016-17	Réalisé 2017-18	Réalisé 2018-19	Réalisé 2019-20	Prévision 2020-21	Réalisé 2020-21	Prévision 2021-22	Cible 2021-22
Nombre de mentions de master	33	33	33	33	33	33	33	33

- **Éléments de réalisation** : L'Université Bordeaux Montaigne s'attache à proposer une offre de formation diversifiée dans le domaine des ALLSHS. À travers cette offre importante, il s'agit de proposer des formations en lien avec une dimension prospective de l'évolution du monde socio-économique permettant de faciliter l'insertion professionnelle future des étudiants. Dans le cadre de la mise en place d'une commission master de l'établissement à la rentrée 2018, différents indicateurs quantitatifs ont été produits (origine des M1, taux de pression en master 1, enquête IP, effectifs moyens) auxquels s'est ajoutée une enquête réalisée auprès des étudiants inscrits dans les masters ayant ouvert à la rentrée 2016-2017. La commission a complété ces indicateurs d'éléments plus qualitatifs afin d'élaborer un diagnostic complet de nos parcours. Ce travail a servi de base pour penser la nouvelle offre de formation en master à partir de la rentrée 2022, à travers notamment les préconisations qui en ont découlé.

IC 1	TAUX DE RÉUSSITE EN LICENCE EN TROIS ANS	Université Bordeaux Montaigne
IC 2	TAUX DE RÉUSSITE EN LICENCE EN QUATRE ANS	

Taux de réussite en licence constaté en %	Périodes	Réussite en 3 ans	Réussite en 4 ans	Cumul 3 et 4 ans	Valeur ajoutée (en points) en 3 et 4 ans
Établissement	Cohorte 2011	49,0%	13,8%	62,8%	0,8
Établissement	Cohorte 2012	49,0%	12,8%	61,8%	-0,9
Établissement	Cohorte 2013	51,9%	10,9%	62,8%	-1,4
Établissement	Cohorte 2014*	36,5%	10,1%	46,6%	-0,4
Établissement	Cohorte 2015*	32,3%	9,8%	42,1%	-2,8
Établissement (Prévision)	Cohorte 2016*	33,9%	10,0%	43,9%	-1,5
Établissement	Cohorte 2016*	34,2%	9,4%	43,6%	-2,9
Établissement (Prévision)	Cohorte 2017*	35,0%	11,0%	46,0%	-1,0
Cible 2021	Cohorte 2017	35%	11%	46%	
<i>Taux de réussite constaté en % Données nationales</i>	Cohorte 2011	42,4%	13,8%	56,2%	
<i>Taux de réussite constaté en % Données nationales</i>	Cohorte 2012	42,2%	13,8%	56,0%	
<i>Taux de réussite constaté en % Données nationales</i>	Cohorte 2013	42,6%	13,8%	56,4%	
<i>Taux de réussite constaté en % Données nationales</i>	Cohorte 2014*	31,4%	11,1%	42,5%	
<i>Taux de réussite constaté en % Données nationales</i>	Cohorte 2015*	31,8%	10,9%	42,7%	
<i>Taux de réussite constaté en % Données nationales</i>	Cohorte 2016*	31,7%	12,3%	44%	

*Les taux calculés sont basés sur une nouvelle méthode : Réussite en licence en 3 ou 4 ans des néo-bacheliers inscrits en licence en N qui n'ont pas changé de discipline entre la L1 et la L3.

Source : données « notes flash » MESRI

- **Éléments de réalisation** : Depuis la cohorte 2014, l'indicateur calculé par le MESRI a vu sa définition et sa méthodologie évoluer et n'est donc plus comparable aux années précédentes. Avec la nouvelle méthodologie, l'UBM a un taux de réussite inférieur à la moyenne nationale (43,6 % contre 44 % toutes disciplines confondues ou 44,4 % sur le seul périmètre ALL-SHS), avec une valeur ajoutée de -2,9 et reste de ce fait en deçà de la cible fixée à 46%.

Taux de réussite en licence constaté en %*	Périodes	Réussite en 3 ans	Réussite en 4 ans	Cumul 3 et 4 ans
Etablissement	Cohorte 2011	47,4%	13,3%	60,7%
Etablissement	Cohorte 2012	47,4%	12,3%	59,7%
Etablissement	Cohorte 2013	50,5%	11,1%	61,6%
Etablissement	Cohorte 2014	51,0%	11,6%	62,6%
Etablissement	Cohorte 2015	49,0%	11,1%	60,0%
Etablissement (Prévision)	Cohorte 2016	53%	10,5%	63,5%
Etablissement (Prévision)	Cohorte 2017	54,9%	11,8%	66,7%
Cible 2021 (méthode 3)	Cohorte 2017	50,0%	13,9%	63,9%

* Les taux calculés correspondent aux données de l'université Bordeaux Montaigne selon un calcul basé sur la méthode 3.

- **Éléments de réalisation** : La réussite en 3 ou 4 ans en licence des primo-entrants en 2016 connaît une augmentation de 3,5 points et est très proche de la cible (63,5 % contre 63,9 %).

Pour information

Filières d'origine des bacheliers (méthode 3)	Cohorte 2010	Cohorte 2010
	Établissement	National
Bac général	83,6 %	78.5 %
Bac technologique	10,7 %	12.3 %
Bac professionnel	3,9%	3.7 %
Non bacheliers	1,8%	5.5 %

IC 3	RÉUSSITE EN MASTER EN 2 ANS	Université Bordeaux Montaigne
------	-----------------------------	----------------------------------

	Périodes	Calcul données nationales	Écart taux observé – taux attendu	Calcul UBM
Taux de réussite constaté en % (établissement)	Diplômés 2014 (cohorte 2012)	61,3%	14,5	67,7%
	Diplômés 2015 (cohorte 2013)	57,6%	10,5	67,0%
	Diplômés 2016 (cohorte 2014)	57,5%	10,7	67,7%
	Diplômés 2017 (cohorte 2015)	57,0%	10	64,9%
	Diplômés 2018 (cohorte 2016)*	54,9%	7,2	65,9%
	Diplômés 2019 (cohorte 2017) Prévision*	55,0%	N.D	64,0%
	Diplômés 2019 (cohorte 2017)*	56,4%	3,2	65,7%
	Diplômés 2020 (cohorte 2018) Prévision*	58%	3	67,7%
	Moyenne nationale (cohorte 2017) en %*	59,8%		
	Cible cohorte 2019 (méthode 4)	62%		62%

*Les taux calculés sont basés sur une nouvelle méthode : Réussite en master universitaire en 2 ans des étudiants inscrits pour la première fois en M1 en 2016 qui n'ont pas changé de discipline entre la M1 et la M2.

Source : données « notes flash » MESRI

- **Éléments de réalisation** : Depuis la cohorte 2016, l'indicateur calculé par le MESRI a vu sa définition et sa méthodologie évoluer et n'est donc plus comparable aux années précédentes. Selon les données nationales, entre les cohortes 2016 et 2017, la réussite en master en 2 ans a augmenté de 1,5 points mais sa valeur ajoutée diminue de 4 points : UBM se positionne ainsi au 27^e rang sur les 71 établissements.

❖ Une offre de formation de qualité avec une spécialisation progressive

Pour ce contrat qui s'achève, l'université a développé une offre pluridisciplinaire autour de la mise en place d'UE majeures/mineures en licence, afin de répondre à la double ambition de faciliter l'intégration des lycéens, en maintenant une forme de polyvalence, et de favoriser la réussite des étudiants.

IC 6	ÉVALUATION DES FORMATIONS ET DES ENSEIGNEMENTS	Université Bordeaux Montaigne
------	--	----------------------------------

Données de l'université		Réalisé 2016-17	Réalisé 2017-18	Réalisé 2018-19	Réalisé 2019-20	Prévision 2020-21	Réalisé 2020-21	Prévision 2021-22	Cible 2021-22
Niveau L Hors LP	Nombre de mentions de L dans l'établissement	14	14	14	14	14	14	14	
	Effectifs d'étudiants inscrits en L	8 896	9 588	9 638	9 556	10 300	10 327	10 340	
	Part des mentions de L faisant l'objet d'une évaluation	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
	Effectifs d'étudiants inscrits dans une formation de L évaluée	8 896	9 588	9 638	9 556	10 300	10 327	10 340	
	Taux de réponse à l'enquête	25,9%	18,8%	20,1%	26%	26%	29%	30%	25%
Niveau M Hors ingénieurs, IEP	Nombre de mentions de M dans l'établissement	33	33	33	33	33	33	33	
	Effectifs d'étudiants inscrits en M	2 792	2 919	3 042	2 947	3 000	2 996	3 100	
	Part des mentions de M faisant l'objet d'une évaluation	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
	Effectifs d'étudiants inscrits dans une formation de M évaluée	2 792	2 919	3 042	2 947	3 000	2 996	3 100	
	Taux de réponse à l'enquête	24,1%	19,6%	22,6%	23%	25%	34%	35%	27%
Autres diplômes*	Nombre de diplômes concernés	Sans objet	1	1	18	18	18	25	
	Effectifs d'étudiants inscrits	1232	1242	1234	1 214	1 130	1 127	1 070	
	Part des diplômes faisant l'objet d'une évaluation	0%	19%	17%	100%	100%	100%	100%	100%
	Effectifs d'étudiants inscrits dans une formation Autres diplômes évaluée	0	238	214	1 214	1 130	1 127	1070	
	Taux de réponse à l'enquête	Sans objet	40%	34%	27%	27%	29%	30%	50%

*DUT (x spécialités), LP (x mentions), Ingénieurs (x diplômes), Classes préparatoires (x classes) et PACES. Les données ont été corrigées sur l'ensemble des années selon le nombre de diplômes total en vigueur de l'établissement.

- **Éléments de réalisation** : En 2020-21, le taux de retour a fortement augmenté pour tous les types de diplômes enquêtés, quel que soit le niveau considéré, bien au-delà des prévisions. Cette évolution résulte probablement du contexte sanitaire et du passage des enseignements en distanciel qui en a découlé, obligeant les étudiants à utiliser plus systématiquement les outils numériques institutionnels à leur disposition et par l'intermédiaire desquels l'enquête est diffusée. À l'issue du contrat, cela permet d'atteindre les cibles pour les licences et masters.

Cibles 2021 (réponses cumulées au terme du contrat)	
Taux de réponse aux enquêtes	25%
Part des mentions et diplômes faisant l'objet d'au moins une évaluation	100%

IC 6	ÉVALUATION DES FORMATIONS ET DES ENSEIGNEMENTS (SUITE)	Université Bordeaux Montaigne
------	--	----------------------------------

Précisions pour la licence

L'article 19 de l'arrêté licence du 1^{er} août 2011 fixe les motifs et les conditions générales de l'évaluation des enseignements : « Au sein des établissements, des dispositifs d'évaluation sont mis en place pour chaque formation ou pour un groupe de formations, notamment à travers la constitution de conseils de perfectionnement réunissant des représentants des enseignants, des étudiants et du monde socio-professionnel.

Une évaluation des formations et des enseignements est également organisée au moyen d'enquêtes régulières auprès des étudiants. Ces dispositifs favorisent le dialogue entre les équipes de formation, les étudiants et les employeurs potentiels. Ils éclairent les objectifs de chaque formation, contribuent à en faire évoluer les contenus ainsi que les méthodes d'enseignement afin de faciliter l'appropriation des savoirs, des connaissances et des compétences et permettent d'en améliorer la qualité. Cette évaluation est organisée dans le respect des dispositions des statuts des personnels concernés. Les résultats des évaluations font l'objet d'un débat au sein du conseil de la composante concernée et du conseil des études et de la vie universitaire ».

Leviers d'action

- Mise en œuvre du dispositif dans les formations proposées par l'IUT ;
- Dispositifs d'accompagnement pour mieux exploiter les résultats ;
- Faire de l'évaluation un outil au service de l'amélioration continue ;
- Faire connaître l'enquête et ses résultats aux équipes de formation.

NOMBRE DE RÉORIENTATIONSUniversité Bordeaux
Montaigne

	Réalisé 2016-17	Réalisé 2017-18	Réalisé 2018-19	Réalisé 2019-20	Prévision 2020-21	Réalisé 2020-21	Prévision 2021-22	Cible 2021-22
Nbe de demandes de réorientations L1	199	193	206	209	200	180	180	250
Nbe de demandes de réorientations L2	9	8	14	12	15	17	15	10

	Réalisé 2016-17	Réalisé 2017-18	Réalisé 2018-19	Réalisé 2019-20	Réalisé 2020-21	Prévision 2021-22
Nbe de réorientations L1	80	100	119	115	81	90
Nbe de réorientations L2	7	6	9	11	11	10

- **Éléments de réalisation** : On observe une baisse dans les demandes de réorientation intersemestrielle en licence 1ere année au regard des 3 années précédentes : quelques éléments peuvent avoir permis une meilleure orientation initiale et une plus grande pertinence du vœu accepté. De même, a pu jouer une réponse favorable aux réorientations demandées dès le mois de septembre au moment de l'inscription administrative (par ex FAD / non FAD, changement de LV dans la licence LEA par méconnaissance des prérequis, etc...)

❖ **Un accompagnement renforcé des étudiants dans leurs parcours de formation**

La dimension prioritaire de l'Université Bordeaux Montaigne d'amélioration de la réussite des étudiants se retrouve dès l'accueil des bacheliers et se poursuit durant les premières années par la mise en place de divers dispositifs afin :

- d'améliorer la relation BAC-3/BAC+3 ;
- de consolider les dispositifs de soutien existant ;
- d'accompagner les étudiants en situation de Handicap ;
- d'améliorer l'offre de formation à distance.

❖ **Créer un écosystème propice à la réussite étudiante**

- Encourager l'innovation pédagogique ;
- Améliorer la qualité de vie étudiante.

Leviers d'action

- Spécialisation progressive et passerelles L2/LP ;
- Dispositifs d'orientation et d'accueil (JFE, cordées de la réussite, semaine de rentrée) ; Développement et poursuite des dispositifs d'accompagnement ;
- Généralisation des parcours adaptés en licence ;
- Généralisation du contrat de réussite pédagogique ;
- Rôle central des directeurs des études.

2. Développer l'insertion professionnelle des étudiants

❖ Valoriser l'approche par compétences

L'appropriation de l'approche par compétences constitue un défi pour le futur contrat, dans lequel les collaborations avec la Direction de l'orientation et de l'insertion professionnelle (DOSIP), le CFA et le service de formation tout au long de la vie (FTLV) seront primordiales pour accompagner les équipes de formation dans la traduction des contenus de formation en compétences et dans le développement de partenariats avec le monde socio-professionnel. Un groupe de travail est actuellement à l'œuvre pour la mise en œuvre de l'approche par compétence au cours du fonctionnement de l'offre de formation du prochain contrat.

IC 5	INSERTION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS	Université Bordeaux Montaigne
------	--	----------------------------------

Implication dans l'enquête nationale menée en N+2 sur les diplômés N

		Nombre de diplômés	Nombre de réponses exploitables	Taux de réponses exploitables	Moyenne nationale	Cible 2021
Réalisé Diplômés 2012	Master	447	355	79,4%	71%	75%
	LP	133	101	75,9%	70%	75%
Réalisé Diplômés 2013	Master	533	403	75,6%	71%	75%
	LP	131	107	81,7%	70%	75%
Réalisé Diplômés 2014	Master	503	387	76,9%	71%	75%
	LP	150	101	67,3%	66%	75%
Réalisé Diplômés 2015	Master	563	416	73,9%	71%	75%
	LP	141	107	75,9%	68%	75%
Réalisé Diplômés 2016	Master	534	429	80,3%	70%	75%
	LP	127	104	81,9%	70%	75%
Réalisé Diplômés 2017	Master	500	379	76%	ND	75%
	LP	128	103	80%	ND	75%
Prévision Diplômés 2018	Master	556	417	75%	70%	75%
	LP	118	89	75%	70%	75%
Réalisé Diplômés 2018	Master	556	460	82,7%	76%	75%
	LP	114	95	83,3%	72%	75%
Prévision Diplômés 2019	Master	584	438	75,0%	70%	75%
	LP	129	97	75,2%	70%	75%

*Non déterminé

- **Éléments de réalisation** : La participation à l'enquête nationale menée chaque année démontre l'implication de l'établissement sur cette problématique. Pour les deux types de diplôme, le taux de retour cible est toujours supérieur à la moyenne nationale. Les licences professionnelles comme les masters atteignent voire dépassent volontiers ce taux encore cette année, grâce à une meilleure fiabilisation des coordonnées et le recrutement de contractuels étudiants qui réalisent des relances téléphoniques.

Insertion des diplômés 2018 de Master et de Licence professionnelle

	Master				Licence Pro			
	Nbre réponses prises en compte	Poids discipline	Taux insertion université	Moyenne nationale 2020 (%)*	Nbre réponses prises en compte	Poids discipline	Taux insertion université	Moyenne nationale 2020 (%)
Ensemble DEG**	25	8%	ND	92%	20	31%	ND	92%
Ensemble Lettres, Langues, Arts	107	33%	73%	84%	20	31%	ND	87%
Ensemble SHS	203	59%	86%	87%	25	34%	ND	86%
Histoire-Géographie	39	11%	85%	83%				
Information communication	99	29%	89%	84%	25	38%	ND	86%
Autres SHS	65	19%	83%	86%				

* hors MEEF, ** licence PME/PMI.

ND : non déterminé

- ➔ **Éléments de réalisation** : Les résultats de Licence Professionnelle pour l'établissement ne sont pas disponibles car les effectifs sont trop faibles. Pour les masters, les taux d'insertion sont globalement en augmentation mais restent dans l'ensemble inférieurs à la moyenne nationale.

Leviers d'action

- Poursuivre le déploiement des dispositifs d'accompagnement en master ;
- Développer la culture de professionnalisation (place de la DOSIP, place des stages dans les maquettes de formation) ;
- Renforcer les partenariats avec le monde professionnel pour accompagner les diplômés vers l'emploi.

Éléments de contexte socio-économique

Taux de chômage au 4 ^{ème} trimestre 2020 (%)	Régional	7,2%	% de diplômés boursiers	Master	Université	37%	LP	Université	37%
	National	7,8%			National	32%		National	19%

		Réalisé 2016-17 (dip 2014)	Réalisé 2017-18 (dip 2015)	Réalisé 2018-19 (dip 2016)	Réalisé 2019-20 (dip 2017)	Prévision 2020-21 (dip 2018)	Réalisé 2020-21 (dip 2018)	Prévision 2021-22 (dip 2019)	Cible 2021-22
Part des diplômés en emploi à 30 mois parmi ceux qui n'ont pas poursuivi d'études	LP	81%	79%	88%	88%	85%	85%	85%	90%
	M FI hors MEEF	81%	79%	81%	77%	80%	79%	80%	85%
	M FI MEEF	100%	98%	100%	100%	95%	100%	95%	95%
	M FC	88%	89%	91%	91%	90%	88%	90%	90%
Part des diplômés en emploi au niveau cadre	M FI hors MEEF	65%	63%	68%	62%	65%	63%	65%	70%
	M FI MEEF	91%	100%	97%	100%	100%	96%	100%	100%
	M FC	89%	84%	81%	89%	90%	93%	90%	90%
Adéquation de l'emploi et de la formation*	M FI hors MEEF	62%	63%	69%	70%	70%	69%	70%	75%
	M FI MEEF	50%	76%	90%	96%	95%	93%	90%	80%
	M FC	57%	71%	74%	85%	80%	77%	80%	80%

*Changement de question depuis les diplômés 2016 (question MESRI : adéquation emploi et niveau bac+5).

- **Éléments de réalisation** : Pour les diplômés d'une licence professionnelle, les premières années du contrat montrent une certaine difficulté de ce public à s'insérer rapidement sur le marché de l'emploi. Cependant, depuis la promotion 2016, la situation s'améliore et a atteint la cible fixée.

Pour l'ensemble des étudiants en master, leur insertion est plus favorable, le plus fort taux étant atteint par les étudiants en FI MEEF (100%). La part d'emplois de niveau cadre est dans l'ensemble en augmentation. Cependant, l'adéquation emploi/formation est en léger recul par rapport à la promotion 2017.

Commentaire de l'établissement

Certains responsables de master suivent l'insertion professionnelle à 1 an des diplômés de la formation.

❖ Développer l'apprentissage

Une politique ambitieuse de développement de l'apprentissage est engagée par l'établissement. L'objectif est d'accroître les effectifs d'apprentis par l'augmentation et la diversification des formations ouvertes à l'apprentissage. En outre, l'Université Bordeaux Montaigne établit des liens dynamiques et pérennes avec les entreprises et les réseaux des branches professionnelles afin de favoriser l'insertion professionnelle des apprentis diplômés. Trois indicateurs permettent de mesurer et suivre l'évolution de cette voie de formation.

NOMBRE DE DIPLÔMES CONCERNÉS PAR L'APPRENTISSAGE

						Université Bordeaux Montaigne		
	Réalisé 2016-17	Réalisé 2017-18	Réalisé 2018-19	Réalisé 2019-20	Prévision 2020-21	Réalisé 2020-21	Prévision 2021-22	Cible 2021-22
Nombre de diplômes concernés par l'apprentissage	10	10	10	20	21	24	25	15

- **Éléments de réalisation :** En 2020-21, la tendance en terme de développement de l'apprentissage est toujours à la hausse ; la crise sanitaire, conjuguée à la libéralisation de l'apprentissage induite par la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel », a mis en évidence les bienfaits de l'apprentissage comme méthode d'enseignement conduisant à la diplomation puis facilitant l'insertion professionnelle. Les étudiants, convaincus par l'apprentissage, ont été dans certains cas à l'initiative de l'ouverture de leur formation à l'apprentissage, prolongeant ainsi les actions de promotion et de communication du CFA.

TAUX DE RÉUSSITE DES APPRENTIS

						Université Bordeaux Montaigne		
	Réalisé 2016-17	Réalisé 2017-18	Réalisé 2018-19	Réalisé 2019-20	Prévision 2020-21	Réalisé 2020-21	Prévision 2021-22	Cible 2021-22
Taux de réussite des apprentis	88,6%	97,6%	92,0%	88,4%	90%	84%	90%	90%

- **Éléments de réalisation :** On constate en 2020-2021 une nouvelle baisse du taux de réussite des apprentis (-4 %) par rapport à la réalisation 2019-2020 ; malgré tout, le taux de réussite 2020-2021 reste proche de la cible qui avait été fixé à 90%. Cette nouvelle baisse peut s'expliquer par la crise sanitaire qui a fortement impacté l'année universitaire 2020-2021, tant au niveau des apprentissages que des situations personnelles des étudiants. Il est également vraisemblable que la « massification » (relative) de l'apprentissage induise cette variation du taux de réussite, du fait de la diversification des situations professionnelles et académiques rencontrées par les apprentis (diplômes différents, équipes enseignantes différentes disposant d'une expérience de l'apprentissage variable, situations d'apprentissage diversifiées, etc.). Malgré les difficultés des enseignements en distanciel, l'apprentissage s'est avéré être un excellent mode d'enseignement durant la crise sanitaire ; la continuité des enseignements comme la diplomation des jeunes ont pu être assurés durant cette période compliquée.

3. Développer la formation continue

En matière de formation continue, l'objectif affiché est également ambitieux. Pendant la durée du contrat, l'établissement a élaboré, proposé aux instances et mis en œuvre un nouveau modèle économique des formations ouvertes à la formation continue.

IC 7	DÉVELOPPEMENT DE LA FORMATION CONTINUE	Université Bordeaux Montaigne
------	--	----------------------------------

	Réalisé 2016-17	Réalisé 2017-18	Réalisé 2018-19	Réalisé 2019-20	Prévision 2020-21	Réalisé 2020-21	Prévision 2021-22	Cible 2021-22	Taux de croissance attendu**
1 - Heures stagiaires	322 015	256 497	280 000	199 008	250 000	280 941	280 000	381 513	20%
2 - Nombre de diplômés en formation continue*	272	229	279	253	175	253	250	205	20%
<i>Dont Validation des acquis de l'expérience (VAE)</i>	24	6	14	14	20	25	28	28	50%
3 - Chiffre d'affaires de la formation continue	1 497 583€	1 863 018€	2 070 185€	2 220 928€	2 029 274€	1 553 397€	2 266 825 €	2 000 000€	34%

*hors IUT.

** $(C-S)/S*100$, en %.

Précisions :

La notion de certification est ici entendue au sens large : un diplôme, un titre ou un certificat inscrit ou non au RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) attestant qu'une personne est capable d'appliquer les connaissances, habiletés et savoir-être nécessaires à l'exercice d'une activité professionnelle donnée.

Pour la VAE : Mise en place d'informations collectives et changement des modalités d'entrées sur le dispositif : bi annuelles de manière à optimiser les accompagnements (regroupements et mise en ligne de ressources).

- **Éléments de réalisation** : Le nombre d'heures stagiaires est revenu au niveau de 2018-19 une fois les effets de la réforme Penicaud de 2018 passés. De nouveaux dispositifs de financement, comme le Compte Personnel de Formation (CPF) sur lequel l'établissement s'est positionné dès sa mise en œuvre fin 2019, permettent à un grand nombre de salariés et demandeurs d'emploi de financer leur reprise d'études². Le nombre de VAE repart à la hausse en lien avec les effets de la crise sanitaire depuis le printemps 2019 (avec un aboutissement des jury un an plus tard) qui a amené beaucoup de salariés à une réflexion sur leur parcours professionnel et qui ont eu le temps de s'engager dans une démarche personnelle réflexive et de valorisation de leur parcours.
Inscription des formations courtes au Répertoire national des certifications professionnelles (Répertoire spécifique) comme par exemple les certifications en Langue (8 certifications inscrites en 2021 permettant le financement de ces formations par des financeurs publics et privés).

² En DUT (2ème année ou année spéciale), Licence professionnelle, Licence 3 et Master 2 ; c'est-à-dire des cursus de formation d'un an maximum aboutissant à l'obtention d'un diplôme.

Leviers d'action

- Développer les certifications et stages courts répondant à des besoins identifiés dans le tissu économique local avec une offre à distance ;
- Projet de certification qualité Qualiopi en lien avec le Référentiel National Qualité ;
- Mettre en œuvre des blocs de compétences au cours de la prochaine offre de formation (2022-2027) pour extraire des formations courtes certifiantes à destination des publics de formation continue ;
- S'appuyer sur l'inscription des formations courtes au RNCP pour retravailler leur attractivité et leur tarification.

NOMBRE DE STAGIAIRES	Université Bordeaux Montaigne
-----------------------------	--

Nombre de stagiaires par composantes	Réalisé 2016-17	Réalisé 2017-18	Réalisé 2018-19	Réalisé 2019-20	Prévision 2020-21	Réalisé 2020-21	Prévision 2021-22	Cible 2021-22
MEEF 2 (prépa agreg ext)	2	5	9	20	14	5	8	13
UFR Humanités	89	48*	62*	52	21	33	41	58
UFR Langues	113*	18*	34*	32	25	23	15	33
UFR STC	33	32*	25*	19	9	12	15	43
IUT	192	84	189	166	110	138	119	119
IJBA	40	97	129	40	110	16	50	89
DAEU	238	221	216	204	200	198	183	292
DU	16	5	17	26	19	62	40	18
TOTAL	723	614**	681	559	508	487	471	665

* hors contrat pro.

**hors FAD et Formation continue.

- ➔ **Éléments de réalisation** : Le nombre de stagiaires en FC sur les 3 UFR diminue en 2020-21 (68 contre 103 en 2019-2020) ainsi que les inscriptions en Master 2 MEEF pour des adultes en reprise d'études (au profit des DU préparation CAPES au nombre de 8). Le nombre de stagiaires de l'IUT diminue de 28, les salariés des métiers du social ayant été moins disponibles pour se former pendant la crise de la Covid. Le DAEU se maintient aux alentours de 200 avec une légère diminution à la rentrée 2020 liée à l'incertitude quant au maintien des cours en présentiel en contexte de crise sanitaire. Et les DU continuent à augmenter avec une part importante de DU proposés à distance ou en format hybride (DU FLE, DU Coréen) et de nouveaux partenariats (DU enseigner en Langue Basque).

Leviers d'action

- Ouvrir nos formations LM à des stagiaires de la formation continue en proposant certains blocs de compétences avec une organisation adaptée aux publics en reprise d'études (emploi du temps regroupé sur plusieurs jours en continu pour une compétence, locaux, communication...);
- Raccourcir la durée d'accompagnement des VAE (actuellement durée moyenne = 15 mois tout diplôme confondu) et déclinaison des formations en blocs de compétences avec tarifs pour ces formations courtes afin de favoriser les inscriptions en formation à la suite de validations partielles;
- Développer l'offre de formation à distance,
- Développer les partenariats avec d'autres établissements de formation et avec les acteurs socio-économiques et développer le digital pour une meilleure accessibilité des formations et favoriser la réussite.

Commentaire de l'établissement

Dans un contexte de marché concurrentiel, les universités maintiennent leur activité en formation continue en adaptant progressivement leur offre via des formats courts et diplômants. Elles misent aussi sur l'attractivité de leurs diplômes nationaux pour des publics souhaitant se réorienter ou faire valoir les compétences acquises.

TAUX DE RÉUSSITE DES STAGIAIRES

Université Bordeaux
Montaigne

	Réalisé 2016-17	Réalisé 2017-18	Réalisé 2018-19	Réalisé 2019-20	Prévision 2020-21	Réalisé 2020-21	Prévision 2021-22	Cible 2021-22
Taux de réussite des stagiaires (DAEU, DUT, Licences, Licences pro, Masters)	54,5%	55,6%	58,7%	71,1%	65%	71,35%	71%	60%

- ➔ **Éléments de réalisation** : Le taux de réussite des stagiaires en formation continue est resté à un niveau élevé. Les modalités d'évaluation à distance ayant été identiques à l'année précédente en raison de la crise sanitaire.

III. Une stratégie de recherche basée sur le partenariat et la promotion des SHS

Il apparaît que ces indicateurs et jalons ne sont plus pleinement opérants au regard de la stratégie recherche qui s'est peu à peu élaborée. Ce qui paraissait pertinent de prioriser ou de faire ressortir en 2016 ne l'est plus aujourd'hui.

➤ **Jalon N°7 : Coopération avec le collège des écoles doctorales de l'UB en matière de formation doctorale**

Les coopérations avec le collège des ED de l'université de Bordeaux restent très marginales. L'université Bordeaux Montaigne, en plus de l'école doctorale Montaigne-Humanités, habilite une école doctorale de l'UB, « Sciences et Environnement », où nos unités en co-tutelle peuvent inscrire des doctorants

➤ **Jalon N°8 : Bilan de l'ouverture des AAP de l'IDEX aux unités hors IDEX pouvant contribuer à l'amélioration des forces de recherche**

Du fait de la fin de l'IDEX, les AAP de l'IDEX ne constituent plus la cible prioritaire pour atteindre l'objectif d'amélioration de la visibilité et du rayonnement de la recherche.

➤ **Jalon N°9 : Bilan des contributions des SHS à la valorisation et au développement économique**

Pour apprécier l'impact des projets SHS, une réflexion est en cours, au niveau national, dans le cadre du projet sur le CVT Athena, à laquelle l'Université Bordeaux Montaigne participe. La valorisation s'est appréhendée également à travers des centres d'innovation sociétale comme UBIC (Université Bordeaux Inter-Culture), Design et média Lab, Crisalidh. Surtout, la valorisation des SHS passe par le développement de stratégies spécifiques, qui sont utiles à notre communauté, et qui poursuivent deux objectifs : mieux faire connaître et valoriser notre travail de recherche par les collectivités et les organismes culturels, afin que nous puissions occuper la place fondamentale qui est la nôtre dans la société, et développer diverses formes de recherche appliquée pour nos étudiants, en favorisant notamment les projets-tutorés au service de la société civile.

1. La stratégie et le positionnement de la politique des ALLSHS de l'Université Bordeaux Montaigne

IS 3	PART DU BUDGET RECHERCHE ISSUE DE FINANCEMENTS SUR PROJETS	Université Bordeaux Montaigne
------	--	-------------------------------

	Réalisé 2016*	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Prévision 2021	Réalisé 2021	Prévision 2022	Cible 2021
Part du budget recherche issue de financements sur projets (%)	72%	57%	70%	73%	69%	72%	56%	70%	80%

*En 2016, mise en place de la logique GBCP avec prévision d'encaissement.

- **Éléments de réalisation** : Pour 2021, la part du budget recherche issue de financements sur projets diminue de 13% et s'éloigne ainsi de la cible.

Leviers d'action

Déposer davantage de contrats européens (ERC).

NOMBRE DE CONTRATS DE RECHERCHE	Université Bordeaux Montaigne
---------------------------------	-------------------------------

	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Prévision 2021	Réalisé 2021	Prévision 2022	Cible 2021
Nombre de contrats de recherche	88	124	204	116	173	87	143	87	120
Dont programmes ANR - (HORS IA)	5	6	15	10	16	9	13	11	8
Dont projets Région	35	40	65	41	64	38	59	54	50
Dont programmes ANR Investissements d'Avenir	22	35	37	33	34	14	24	6	25

- **Éléments de réalisation** : À l'issue du contrat, le nombre de contrats de recherche a atteint sa cible.

Leviers d'action

- Accompagner en amont et en aval les réponses aux appels à projet ;
- Renforcer le pôle ingénierie de projet de recherche et valorisation.

		Docteurs 2015 Tx Ets 2017	Docteurs 2016 Tx Ets 2018	Docteurs 2017 Tx Ets 2019	Docteurs 2018 Tx Ets 2020	Docteurs 2019 Tx Ets 2020	Prévision Docteurs 2020 Tx Ets 2021	Docteurs 2020 Tx Ets 2021	Prévision Docteurs 2021 Tx Ets 2022	Cible 2021 En %
Part des doctorats obtenus en moins 40 mois	DEG									
	SHS	10%	6%	5%	12%	4%	8%	9,5%	4,3%	
	Sciences									
	Ensemble	10%	6%	5%	12%	4%	8%	9,5%	4,3%	20%
Part des doctorats obtenus entre 40 et moins de 52 mois (pour information)	DEG									
	SHS	24%	16%	32%	16%	15%	20%	16,7%	14,9%	
	Sciences									
	Ensemble	24%	16%	32%	16%	15%	20%	16,7%	14,9%	
Part des doctorats obtenus en moins de 52 mois	DEG									
	SHS	34%	22%	36%	28%	19%	28%	26,2%	19,2%	
	Sciences									
	Ensemble	34%	22%	36%	28%	19%	28%	26,2%	19,2%	40%
Part des doctorats obtenus entre 52 et 72 mois (pour information)	DEG									
	SHS	38%	52%	46%	51%	46%	48%	35,7%	55,3%	
	Sciences									
	Ensemble	38%	38%	46%	51%	46%	48%	35,7%	55,3%	
Part des doctorats obtenus en plus de 72 mois (6 ans)	DEG									
	SHS	42%	28%	18%	21%	35%	24%	38,1%	25,5%	
	Sciences									
	Ensemble	42%	28%	18%	21%	35%	24%	38,1%	25,5%	

Précisions : la mesure propose une vision partielle de la réussite en D puisqu'elle ne porte que sur les thèses soutenues et donc sur les doctorants ayant abouti sur le parcours en D. L'indicateur ne permet pas de statuer sur la réussite globale de l'ensemble des inscrits en D puisque ne sont pas comptabilisés les doctorants n'ayant pas soutenu pour diverses raisons, qui ne sont d'ailleurs pas toujours significatives d'un échec dans le parcours de formation et relèvent souvent d'une insertion professionnelle anticipée.

- Éléments de réalisation :** Le principal objectif est de réduire la durée d'obtention du doctorat en amenant la part des thèses obtenues en moins de 40 mois à 20% et la part des thèses obtenues en moins de 52 mois à 40%. La répartition des docteurs de la promotion 2020 montre une augmentation de la part de docteurs ayant obtenu leur diplôme en moins de 40 mois, passant de 4 % à 9,5 %. Même si la part des doctorats obtenus entre 40 mois et 52 mois est stable, on note une légère baisse de la part des doctorats obtenus en plus de 6 ans (de 35 % à 38%). Le taux de 40% de doctorats obtenus en moins de 52 mois semble difficile à atteindre. Le domaine des SHS est en effet caractérisé par un temps long de recherche doctorale, renforcé par la faible part des thèses financées.

Afin de créer des conditions de réussite favorables et constantes des doctorants sur l'ensemble de la période du contrat, la politique de formation des doctorants est renforcée. Un questionnaire d'évaluation est systématiquement proposé à l'issue des formations de l'Ecole Doctorale.

Leviers d'action

- Poursuivre le suivi des doctorants et les enquêtes d'insertion professionnelle ;
- Créer un portefeuille des compétences ;
- Développer la création/ouverture de séminaires communs aux mastérants et doctorants pour faciliter l'articulation entre le M et le D ;
- Augmenter le nombre de doctorants contractuels et/ou financés.

IS 1	INSERTION PROFESSIONNELLE DES DOCTEURS	Université Bordeaux Montaigne
------	--	-------------------------------

	Insertion en 2017-18 diplômés 2014*	Insertion en 2018-19 diplômés 2015	Insertion en 2019-20 diplômés 2016	Prévi. Insertion en 2020-21 diplômés 2017	Insertion en 2020-21 diplômés 2017	Prévi. Insertion en 2021-22 diplômés 2018	Cible insertion en 2020-21 diplômés 2018
Part des docteurs en emplois	86,96%	91%	85,2%	90%	79%	90,0%	90%
Taux de réponses aux enquêtes	53,48%	75%	71,1%	75%	75,7%	75,0%	75%

* On passe à l'enquête MESRI donc les docteurs 2014 sont enquêtés 2 fois

- ➔ **Éléments de réalisation** : Le taux d'insertion de la promotion des docteurs diplômés en 2017 est en diminution par rapport à la promotion précédente ; et par conséquent il s'éloigne de la cible. Cependant, les effectifs sont très faibles.

Nombre de doctorants financés

	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Prévision 2021	Réalisé 2021	Prévision 2022	Cible 2021
Nbe de doctorants financés	73	75	88	84	85	87	88	91	85

Répartition des doctorants selon leur financement

	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Prévision 2021	Réalisé 2021	Prévision 2022
UBM	39	40	41	39	38	39	40*****	43
ENS	10	9	8	7	10	14	14	18
Ecole Française d'Athènes	1	0	1	0	0	0	0	1
Handicap	3	4	4***	4	2	0	0	2
Idex et Labex	5	6*	5	5	2	1	1	0
Région	6	6**	6	6	8	7	8*****	9
CIFRE	9	10	16	13	15	20	21	12
Ministère de la culture	0	0	2	2	2	3	1	1
Autres (ANR, EUROPE, mécénat,...)	0	0	5	8	8	3	6****	5

*dont 3 Géoressources, **dont 1 ANR, ***dont 1 CNRS, ****dont 1CNRS, 1 ANR, 1 européen*****3 contrats sont financés à 50% par UBM et 50% par la Région.

- **Éléments de réalisation** : Le nombre de doctorants financés s'est stabilisé depuis 2018, pour atteindre 88 en 2020-21. Les contrats sont majoritairement financés au titre de la Subvention pour Charges de Services Publics (SCSP) attribuée à UBM. Quant aux contrats CIFRE, ils se sont développés sur la période contractuelle passant de 9 à 21.

Commentaire établissement

Seuls 19% des doctorants étaient financés pour accomplir leur thèse.

PART DES INTERVENANTS DANS LA FORMATION DOCTORALE SELON LEUR ORIGINE	Université Bordeaux Montaigne
---	--------------------------------------

	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Prévision 2022
UBM (PR, MCF)	53,1%	47,6%	32,0%	51,9%	48,2%	33,5%	44,4%
UBM (BIATSS)	9,0%	10,1%	7,3%	7,7%	13,9%	19,5%	14,3%
UBM (Doctorants)	13,8%	21,4%	23,9%	16,2%	16,4%	30,8%	23,2%
Extérieurs UBM	24,1%	20,9%	36,8%	24,2%	21,5%	16,2%	18,1%

- **Éléments de réalisation** : La pandémie a entraîné le report et/ou l'annulation de formations programmées. Les PR et MCF intervenant dans des ateliers prévus et pensés en présentiel n'ont pu assurer leur service. Les intervenants extérieurs n'ont pas souhaité voyager et rares ont été ceux qui ont repensé leurs cours et proposé leur enseignement à distance. Les doctorants ont avec réactivité adapté leurs interventions et certaines ont eu lieu en format hybride mais le plus souvent en visio-conférence. Les formations professionnelles (boîte à outils du doctorant) assurées par des professionnels (extérieurs et BIATSS) ont été quant à elles assurées en majorité.

Leviers d'action

Arrêté de 2016 qui rend obligatoire le suivi de formations par les doctorants soit 120h par doctorant sur la période de trois années.

Commentaire de l'établissement

L'université propose une offre de formation variée (offre scientifique et professionnelle) de l'école doctorale qui évolue chaque année universitaire.

Dans le cadre de la nouvelle offre de formation, deux mesures devraient faciliter l'accessibilité à ces formations : une grande entreprise de mise en ligne, déjà commencée et qui fait l'objet d'un financement spécifique dans le cadre du dialogue stratégique et de gestion 2021, et une offre regroupée, à deux moments distincts de l'année, afin que les étudiants éloignés ou salariés puissent venir suivre de manière intensive un bouquet de formations doctorales.

2. Une vision partagée des missions avec les autres établissements du site

Désormais, un objectif prioritaire porte sur l'amélioration des référencements et de la diffusion des productions scientifiques en libre accès, même si l'Université Bordeaux Montaigne a choisi de privilégier le dépôt en texte intégral sur HAL. Le moissonnage des résultats par la plateforme OSKAR continue néanmoins d'être opéré. Un autre objectif prioritaire consiste à favoriser le rapprochement des communautés scientifiques qui se partagent entre l'université de Bordeaux et l'université Bordeaux Montaigne.

❖ La structuration de la Maison de la Recherche en lien avec les activités de valorisation

L'établissement s'est engagé dans un projet visant à améliorer les référencements des productions scientifiques dans les listes d'autorités et vers le libre accès, au titre des actions pour la Science Ouverte, sur la plate-forme d'archive ouverte HAL. Il cherche également à faire émerger une plateforme de dépôt au service des Presses de la Nouvelle Aquitaine, un@, qui pourra accueillir des ouvrages numériques natifs et augmentés. Une cellule dédiée aux données de la recherche, conforme aux préconisations de la Science Ouverte, a été mise en place à la direction de la recherche.

PART DES PUBLICATIONS DES ENSEIGNANTS EXTÉRIEURS À UBM DANS LES PUBLICATIONS DES PUB	Université Bordeaux Montaigne
---	--------------------------------------

	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Prévision 2021	Réalisé 2021	Prévision 2022	Cible 2021
Part des publications des enseignants extérieurs à UBM (en %)	62,5%	60,9%	58,3%	78,3%	57,9%	74,4%	65,2%	72%	70%

- **Éléments de réalisation** : L'année 2021 enregistre un pourcentage en hausse par rapport à 2020 mais reste malgré tout en-deçà des prévisions 2021. La hausse s'explique par une reprise de l'activité postérieurement aux deux confinements, mais la cible fixée n'est pas pour autant atteinte car le retard pris en 2020 dans la préparation et la mise en page des ouvrages n'a pu être intégralement rattrapé dans un contexte sanitaire toujours dégradé. La mise en place du télétravail, le travail à temps partiel de certains agents, et le départ non remplacé d'un agent en mars 2021 ont également contribué à ralentir le fonctionnement du service. Outre ce retard accumulé, il est à noter que l'indicateur considéré est pour l'instant tributaire du nombre d'auteurs extérieurs à UBM qui proposent spontanément leurs manuscrits. La part de ces auteurs pourra progresser dès lors qu'une politique éditoriale, associée à une redéfinition des collections, sera définie en ce sens. Cela fait partie des objectifs 2022.

Précision méthodologique : les chiffres ci-dessous correspondent aux publications **référéncées dans l'archive ouverte HAL lors de l'année N pour le laboratoire X**. Il ne s'agit pas du nombre de publications de l'année N, puisqu'il est possible de déposer en 2018 une publication de 2017 ou antérieure. On distingue les « références seules » (notices sans texte intégral) et les « documents » (documents en texte intégral).

Nombre de publications des Laboratoires

	Réalisé 2016 réf. seules	Réalisé 2017 réf. seules	Réalisé 2018 réf. seules	Réalisé 2019 réf. seules	Réalisé 2020 réf. seules	Prévision 2021 réf. seules	Réalisé 2021 réf. seules	Prévision 2022 réf. seules	Cible 2021 réf. seules
AMERIBER	9	1	16	440	633	55	20	55	55
CEMMC	0	5	13	240	1055	65	45	65	65
CLARE	6	12	58	938	861	90	108	90	90
CLIMAS	0	231	26	64	385	25	17	25	55
CENTRE FRANÇOIS GEORGES PARISET	0	1	7	13	239	20	9	20	20
MICA	27	36	730	103	654	90	126	90	90
SPH	5	13	1	24	323	40	5	40	40
TELEM	1	148	111	379	1156	80	140	80	80

	Réalisé 2016 documents	Réalisé 2017 documents	Réalisé 2018 documents	Réalisé 2019 documents	Réalisé 2020 documents	Prévision 2021 documents	Réalisé 2021 documents	Prévision 2022 documents	Cible 2021 documents
AMERIBER	6	10	15	27	88	15	67	25	25
CEMMC	11	9	4	16	12	20	8	25	25
CLARE	6	4	13	18	29	30	13	40	40
CLIMAS	6	54	19	33	35	15	11	25	25
CENTRE FRANÇOIS GEORGES PARISET	1	0	4	0	2	5	0	10	10
MICA	27	22	29	34	92	30	32	40	40
SPH	2	5	2	12	5	15	13	20	20
TELEM	8	33	27	16	54	25	5	40	40

Nombre de publications des UMR/UMS

	Réalisé 2016 réf. seules	Réalisé 2017 réf. seules	Réalisé 2018 réf. seules	Réalisé 2019 réf. seules	Réalisé 2020 réf. seules	Prévision 2021 réf. seules	Réalisé 2021 réf. seules	Prévision 2022 réf. seules	Cible 2021 réf. seules
ARCHEOVISION	0	0	10	2	48	0	1	0	0
AUSONIUS	4	828	2254	341	395	150	181	80	80
CLLE	5	15	17	96	57	10	16	10	10
IKER	0	5	2	13	530	10	9	10	10
IRAMAT	34	71	692	388	288	90	50	35	35
LAM	<i>info non disponible</i>	<i>info non disponible</i>	<i>info non disponible</i>	260	1111	<i>info non disponible</i>	376	60	<i>info non disponible</i>
PASSAGES	90	407	202	604	258	150	112	140	140

	Réalisé 2016 documents	Réalisé 2017 documents	Réalisé 2018 documents	Réalisé 2019 documents	Réalisé 2020 documents	Prévision 2021 documents	Réalisé 2021 documents	Prévision 2022 documents	Cible 2021 documents
ARCHEOVISION	0	1	18	22	12	0	6	0	0
AUSONIUS	9	24	55	67	86	50	92	40	40
CLLE	4	2	11	11	3	5	9	5	5
IKER	11	6	6	24	18	5	13	5	5
IRAMAT	13	22	29	118	56	30	40	15	15
LAM	<i>info non disponible</i>	<i>info non disponible</i>	<i>info non disponible</i>	168	169	<i>info non disponible</i>	70	30	<i>info non disponible</i>
PASSAGES	42	109	59	100	79	50	117	60	60

- **Éléments de réalisation** : Après les chargements de masse de notices depuis l'annuaire vers HAL au cours de l'année 2020, le nombre de dépôts de notices a de nouveau connu une importante augmentation au cours de cette année 2021. Nous devons insister sur l'augmentation particulièrement importante des dépôts avec fichiers (+24%). Cette évolution est liée à une campagne de sensibilisation en faveur de la science ouverte et au début de dépôts systématiques par le service (pour certaines unités de recherche volontaires) d'identifiants DOI dans les notices HAL.

Leviers d'action

En 2021, le SCD a également assuré pour plusieurs laboratoires (avec l'aide des outils de la plateforme HAL), l'établissement des listes de leurs publications (ainsi que leur contrôle qualité) en vue des visites du Hceres. Ces actions s'accompagnent aussi de la poursuite du contrôle qualité des notices HAL et du nettoyage des formes auteurs afin d'en garantir la qualité et de faciliter le repérage de ces auteurs et de leurs travaux dans la plateforme HAL. Au cours de l'année 2021, a également été mis en place une collaboration avec un groupe de recherche (Montaigne@Table). Ont ainsi été fournis à ce projet, d'une part, une recension complète (en incluant la littérature grise) de toutes les publications, provenant de notre université, liées à son domaine d'étude (l'alimentation et le vin) et, d'autre part, un dossier documentaire, à partir d'outils statistiques liés à HAL, permettant de présenter les différentes caractéristiques (disciplines, mots-clés, collaborations) de ces publications. Ces actions ont pour but de permettre à ce groupe de disposer de données précises concernant son domaine d'étude et d'évaluer toutes les coopérations actuelles ou potentielles. Il peut aussi faciliter une mise en valeur de ces productions. Cette offre de services (de mise à disposition de données bibliométriques) en direction des laboratoires et de groupes de recherche est appelée, dans le cadre de dialogues avec ces structures et en fonction de leurs besoins, à s'étendre au cours de l'année 2022.

Commentaire de l'établissement

Le contrat s'achève sur le passage en fonctionnement courant du dispositif. Il apparaît nécessaire pour prolonger ces efforts et les amplifier à l'avenir de développer des indicateurs à même de donner à voir et à comprendre les usages des publications tout en mesurant la part prise par la « science ouverte » dans le dispositif global de diffusion des savoirs. La construction d'un « baromètre de la science ouverte à l'image de l'indicateur national pourrait être une piste à explorer, ce qui constituerait une expérience nécessaire d'adaptation de ces outils aux particularités des productions des chercheurs en ALLSHS si l'on y intègre également la question des thèses. Un développement de ces actions est prévu pour l'année 2022. En conséquence, la participation à la science ouverte de l'ensemble des publications des enseignants-chercheurs sera davantage mise en évidence et la visibilité de ces travaux sera ainsi accrue.

Annexes au Rapport Annuel de Performance 2021

Annexe 1 - Bilan de réalisation des indicateurs sur la période contractuelle

STRATEGIE DE FORMATION ET DE RECHERCHE	RAP 18	RAP 19	RAP 20	RAP 21		Cibles 21	Pages
				Evol	Valeur		
IC 1 – Taux de réussite en licence en trois ans	✓	✓	→	→	34,2%	35%	32
IC 2 – Taux de réussite en licence en quatre ans	→	→	→	→	9,4%	11%	32
IC 3 – Réussite en Master en 2 ans	→	→	→	→	56,4%	62%	34
IC 4 – Réussite en doctorat	→	↗	↘	↗	9,5%	20% à 40 mois	47
IC 5 – Insertion professionnelle							
Master	→	✓	✓	✓	82,7%	75%	38-39
LP	✓	✓	✓	✓	83,3%	75%	38-39
IC 6 – Évaluation des formations et des enseignements							
Taux de réponse à l'enquête niveau L hors LP	↘	→	✓	✓	29%	25%	35
Taux de réponse à l'enquête niveau M hors ingénieurs et IEP	→	→	→	✓	34%	27%	35
Taux de réponse à l'enquête autres diplôme	-	↘	↘	→	29%	50%	35
IC 7 – Développement de la formation continue	↗	✓	✓	✓	2,410M€	2M€	42
IC 8 – Accès aux services et ressources documentaires de l'ESR							
<i>Part de la fréquentation physique des bibliothèques dans la population étudiante</i>	→	↗	→	↘	12%	54,7%	20
<i>Mesure des usages virtuels des bibliothèques</i>	→	✓	✓	✓	73%	42%	21
PILOTAGE	RAP 18	RAP 19	RAP 20	RAP 21		Cibles 21	Pages
				Evol	Valeur		
IC 9 – Endorecrutement des enseignants – chercheurs : bilan et prévision	✓	↗	✓	↗	57%	46,4%	5-6
IC 10 – Développement des ressources propres hors subventions pour charges de service public	↘	✓	→	✓	15 843 197	13,750M€	9
IC 11 – Pilotage financier							
Améliorer la sincérité des prévisions budgétaires/Fonctionnement	✓	→	↘	→	87%	98%	10
Améliorer la sincérité des prévisions budgétaires/Investissement	↗	→	→	✓	91%	90%	10
IC 12 – Pilotage du système d'information et des services numériques aux usagers	2/6	2/6	2/6	2/6	2/6 atteintes	6 cibles	18
IC 13 – Taux d'occupation des locaux	↗	✓	-	-	-	92%	13
IC 14 – Mesure des évolutions des surfaces immobilières	→	→	-	-	-	1646	14
INDICATEURS SPÉCIFIQUES À L'ETABLISSEMENT	RAP 18	RAP 19	RAP 20	RAP 21		Cibles 21	Pages
				Evol	Valeur		
IS 1 – Insertion professionnelle des docteurs	↗	✓	↘	↘	79%	90%	48
IS 2 – Relations Internationales							
Proportion d'étudiants étrangers parmi l'ensemble des inscrits en M	→	→	→	→	11,6	13	25

Proportion d'étudiants étrangers parmi l'ensemble des inscrits en D	→	→	✓	→	31,8	33	25
IS 3 – Part du budget recherche issue de financements sur projets	↗	↗	→	↘	56%	80%	46
IS 4 – Mesure des évolutions des surfaces immobilières en avis défavorables des commissions de sécurité (en m ² SHON)	→	↗	-	-	-	39015 m ²	15
IS 5 – Mesure des évolutions de surfaces immobilières en matière d'accessibilité aux personnes handicapées (en m ² SHON)	↗	→	-	-	-	57985 m ²	16
STRATEGIE ET GOUVERNANCE	RAP 18	RAP 19	RAP 20	RAP 21		Cibles 21	Pages
				Evol	Valeur		
Taux d'occupation des emplois	✓	✓	✓	✓	92% EC 97% BIATSS	92% EC 97% BIATSS	6
Santé et qualité de vie au travail (absentéisme)	→	→	→	→	10,5%	9%	7
Focus sur la Documentation	RAP 18	RAP 19	RAP 20	RAP 21		Cibles 21	Pages
				Evol	Valeur		
Variation des horaires d'ouverture du SCD (volume cible-volume N)	✓	✓	✓	↘	-16 (Δ=32)	+16h	22
Achat moyen de documents par personne	→	→	→	→	35,5€	45€	23
Focus sur l'international	RAP 18	RAP 19	RAP 20	RAP 21		Cibles 21	Pages
				Evol	Valeur		
Part d'étudiants étrangers	→	✓	✓	→	12,6%	15%	23
Nombre d'étudiants en mobilité							
Nombre d'étudiants en mobilité entrante	↗	→	→	↘	122	550	24
Nombre d'étudiants en mobilité sortante	→	↗	↘	↘	224	600	26
Nombre de diplômés internationaux	↗	→	✓	✓	24	12	27
Nombre d'enseignants et chercheurs étrangers	↗	✓	↘	↘	11	70	28
Présence dans les programmes européens	↗	↗	✓	↘	3	12	29
Nombre de nouvelles thèses en cotutelle	→	↘	→	↘	7	25	29
STRATEGIE DE FORMATION ET DE RECHERCHE	RAP 18	RAP 19	RAP 20	RAP 21		Cibles 21	Pages
				Evol	Valeur		
Taux de couverture de l'offre de formation	→	↗	↗	↗	78%	85%	30
Mentions en master	✓	✓	✓	✓	33	33	31
Nombre de réorientations							
Nombre de demandes de réorientations L1	→	↗	→	↘	180	250 (plafond)	37
Nombre de demandes de réorientations L2	✓	↗	↗	↗	17	10 (plafond)	37
Qualité de l'insertion professionnelle	Cf tableau						40
Nombre de diplômés concernés par l'apprentissage	↗	↗	✓	✓	24	15	41
Taux de réussite des apprentis	✓	✓	→	↗	84%	90%	41
Nombre de stagiaires	↘	✓	↘	↘	487	665	43
Taux de réussite des stagiaires	→	→	✓	✓	71,35%	60%	44
Nombre de contrats de recherche	✓	↘	✓	✓	143	120	46

Financement des doctorants	✓	→	✓	✓	88	85	49
Part des intervenants dans la formation doctorale selon leur origine	Cf tableau						50
Part des publications des enseignants extérieurs à UBM dans les publications des PUB	→	✓	↘	↗	65,2	70%	51
Publications déposées sur les archives ouvertes	Cf tableau						52-53

Légende

Évolution du réalisé N par rapport à N-1		Situation par rapport à la cible	
✓	Cible atteinte	■	Écart compris entre 1% et 5%
↗	Variation à la hausse supérieure à 5%	■	Écart compris entre 6% et 10%
→	Variation à la hausse ou à la baisse inférieure 5%	■	Écart supérieur à 10%
↘	Variation à la baisse supérieure à 5%		
X	Abandon ou période d'analyse terminée		
-	Non déterminé ou sans objet		

Annexe 2 - Bilan de réalisation des 9 jalons sur la période contractuelle

Année d'observation		2016	2017	2018	2019	2020	2021
Gouvernance et pilotage							
Jalon 1- Gouvernance et pilotage : Mise en œuvre du schéma directeur du numérique		■	■				
Jalon 2- Mise en place d'une démarche qualité		■	■	■	■	■	■
Jalon 2- Mise en place d'une comptabilité analytique					■		
Jalon 3 - Construction d'un schéma directeur immobilier			■			■	
Jalon 4 - Mise en place d'un schéma directeur des Ressources Humaines			■	■			
Formation							
Jalon 5- Renforcement des processus d'évaluation	- Généralisation des conseils de perfectionnement		■				
	- Généralisation de l'évaluation des enseignements		■	■			
Jalon 6- Bilan des actions de formation continue				■		■	
Recherche							
Jalon 7- Coopération avec le collège des écoles doctorales de l'UB en matière de formation doctorale		■	■				
Jalon 8- Bilan de l'ouverture des AAP de l'IDEX aux unités hors IDEX pouvant contribuer à l'amélioration des forces de recherche			■	■			
Jalon 9- Bilan des contributions des SHS à la valorisation et au développement économique					■		■

- Prévisionnel
- Partiellement réalisé
- Réalisé